

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

---



**COMPRENDRE  
LE FONCTIONNEMENT**



**DÉCOUVRIR  
LES ACTIONS**



**CONNAÎTRE  
LES RESSOURCES**



**LES STRUCTURES  
ASSOCIÉES**



**Création graphique :** pierrelacroux.com **Crédits photographiques :** CCPHG, RTM, Alexandre Lamoureux / L'Ours en Plus, Joël Estrade, Tryptique atelier d'architecture, Anthony Gonzalez, OTI Pyrénées 31, CC Coeur et Coteaux Comminges, Mairie de Saint-Béat-Lez, Mairie de Bagnères-de-Luchon, Jacques RENAUD, Fotolia, IStock, Rawpixel

# SOMMAIRE

## 04 COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT

- 05 Le territoire
- 07 Les compétences
- 09 La gouvernance
- 10 L'exécutif
- 11 Les 97 conseillers communautaires
- 12 Les temps forts

## 14 DÉCOUVRIR LES ACTIONS

### Le pôle développement

- 15 Développement économique
- 17 Commerces et artisanat
- 19 Coopération transfrontalière
- 21 Tourisme
- 23 Natura 2000
- 24 Risques naturels
- 25 Rivières

### Le pôle technique

- 27 Voirie
- 29 Gestion des déchets
- 32 Sentiers de randonnée
- 33 Équipements intercommunaux

### Le pôle social - enfance jeunesse

- 34 Projet Éducatif Territorial
- 35 Crèches
- 37 Accueils de Loisirs Associés à l'École
- 38 Accueils de Loisirs Sans Hébergement
- 40 Service local de l'habitat
- 41 Services à la personne
- 42 Pompes funèbres

## 43 CONNAÎTRE LES RESSOURCES

- 44 Finances
- 46 Ressources humaines
- 48 Secrétariat
- 49 Systèmes d'information
- 50 Communication

## 51 LES STRUCTURES ASSOCIÉES

- 52 Office de Tourisme Intercommunal Pyrénées 31
- 53 SMO Haute-Garonne Montagne
- 54 SMO Saint-Bertrand-Valcabrère
- 55 SM Garonne-Amont



# **COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**



# LE TERRITOIRE



## Un territoire entre piémont et montagne

**76** communes

**630** km<sup>2</sup> de superficie

**2/3** du territoire en milieu montagne

Point le plus bas : **400** m (plaine de Garonne)

Point culminant : **3 222** m (Pic de Perdiguère)

## Avec de l'espace pour ses habitants

**15 516** habitants

Densité : **24** hab/km<sup>2</sup> (moy nat : 104 hab)

Commune la plus peuplée : **2312** habitants (Bagnères-de-Luchon)

Communes les moins peuplées : **4** habitants (Trébons-de-Luchon et Caubous)

**86** naissances en 2018

## Et une économie reposant sur les services

**39** % commerces, transports et services (dont tourisme)

**39** % administrations publiques, santé, enseignement, action sociale

**9** % construction

**8** % industrie

**5** % agriculture

**1311** entreprises en 2017

**154** entreprises créées en 2018

Source : INSEE (mise à jour 29/06/2020)

# LES COMPÉTENCES

Créée au 1er janvier 2017 en application de la Loi NOTRe, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) issue de la fusion de 3 intercommunalités (Canton de Saint-Béat, Haut-Comminges et du Pays de Luchon).

La Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

La Communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences inscrites dans ses nouveaux statuts adoptés lors du Conseil Communautaire du 4 décembre 2018. L'exercice de ces compétences est précisé par la délibération " définition de l'intérêt communautaire " adoptée le 14 novembre 2019.

Certaines compétences sont obligatoirement exercées par toutes les intercommunalités mais d'autres sont au libre choix des élus locaux. Ceci afin d'adapter au mieux l'action de l'établissement public au contexte territorial. On parle alors de compétences optionnelles et de compétences supplémentaires.



## COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- > Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- > Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
- > Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.
- > Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
- > Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations.

## COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- › Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- › Politique du logement et du cadre de vie.
- › Politique de la ville : dispositifs locaux de prévention de la délinquance.
- › Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire.
- › Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.
- › Action sociale d'intérêt communautaire. Lorsque la communauté de communes exerce cette compétence, elle peut en confier la responsabilité, pour tout ou partie, à un centre intercommunal d'action sociale constitué dans les conditions fixées à l'article 123-4-1 du code de l'action sociale et des familles.
- › Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

## COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

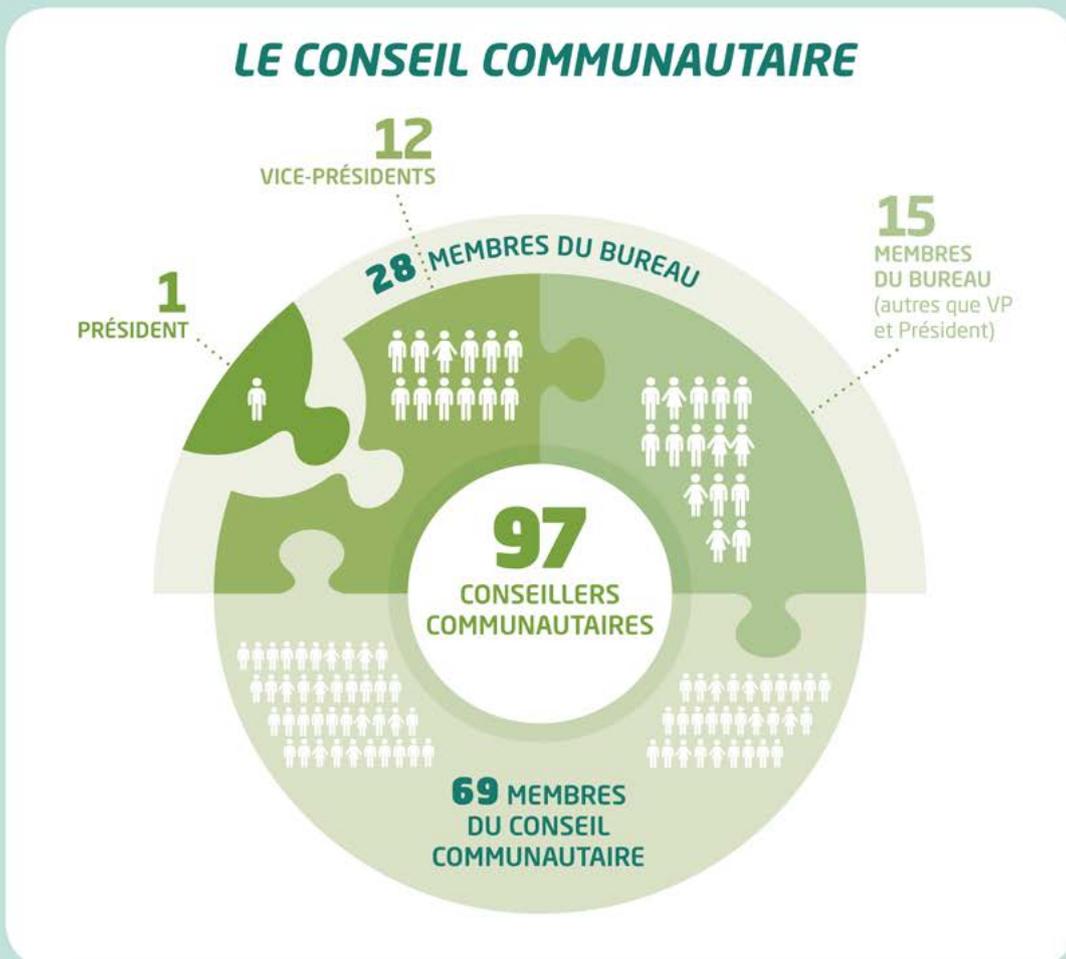
- › Action culturelle : favoriser la création et la diffusion artistique par le soutien aux opérateurs culturels, organisateurs d'événements qui dépassent le cadre communal et intéressent les populations des communes membres.
- › Mise en place des programmes incitatifs de valorisation du petit patrimoine local public dit vernaculaire.
- › Adoption d'un Plan Climat Air-Energie Territorial, conformément à la procédure décrite à l'article L5211-17 du CGCT.
- › Communications électroniques.
- › Création et gestion de maisons de santé pluridisciplinaires, agréées par l'ARS (Agence Régionale de Santé).
- › Soutien aux associations du territoire dans le domaine éducatif, de l'animation, du sport, de la jeunesse, de l'humanitaire dont l'impact dépasse le cadre communal en intervenant sur plusieurs communes membres.
- › Soutien aux manifestations, dans le domaine éducatif, de l'animation, du sport, de la jeunesse, de l'humanitaire dont l'impact dépasse le cadre communal se déroulant sur tout le territoire et plusieurs communes membres.
- › Organisation et gestion d'un service intercommunal de pompes funèbres.
- › Prestations de services à l'attention des communes membres (location de bennes aux communes et aux particuliers, prêt et installation de matériel, impression de documents, achat mutualisé de fournitures).
- › Mise en place d'un service commun de secrétariat intercommunal permanent au sens de l'article L.5211-4-2 du CGCT pour 26 communes.
- › Adhésion à un syndicat mixte.
- › La Communauté de Communes peut intervenir comme mandataire pour le compte d'une commune membre pour les opérations d'investissement relatives à des travaux non communautaires (opérations pour compte de tiers).

- › Coopération : création d'un Groupement Local de Coopération Transfrontalière et réalisation de projets communs.
- › Gestion, entretien, aménagement et développement des stations de ski du Mourtis, de Superbagnères et de Bourg-d'Oueil (Syndicat Mixte Haute-Garonne Montagne).
- › Assainissement non collectif (délégué à Réseau31)

# LA GOUVERNANCE

## L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

Les instances décisionnelles de la Communauté de Communes sont composées d'élus des 76 communes membres. 97 conseillers communautaires.



### LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

- Commission **Coopération**
- Commission **Tourisme**
- Commission **Finances**
- Commission **Voirie**
- Commission **Pompes Funèbres**
- Commission **Moyens généraux**
- Commission **Ruralité, espaces & environnement**
- Commission **Stations de ski**
- Commission **Développement économique**
- Commission **Vie sociale, enfance - jeunesse**
- Commission **Déchets**
- Commission **Gestion des milieux aquatiques & des risques naturels**



### LES GROUPES DE TRAVAIL

En fonction des projets en cours

# L'EXÉCUTIF

Président



**Alain CASTEL**  
POINTIS-DE-RIVIÈRE

1<sup>er</sup> Vice-Président



Coopération  
**Joël GROS**  
CIERP-GAUD

2<sup>e</sup> Vice-Président



Affaires Financières  
**Pascal BEUVELOT**  
POINTIS-DE-RIVIERE

3<sup>e</sup> Vice-Président



Voirie  
**Michel LADEVEZE**  
FRONSAC

4<sup>e</sup> Vice-Président



Pompes funèbres  
**Jean SICART**  
MONTAUBAN-DE-L.

5<sup>e</sup> Vice-Président



Moyens généraux  
**Yves PLANAS**  
FRONTIGNAN-DE-C.

6<sup>e</sup> Vice-Président



Ruralité, espaces et  
environnement  
**Alain LADEVEZE**  
BURGALAYS

7<sup>e</sup> Vice-Président



Stations de ski  
**Jean-Paul LADRIX**  
BAGNERES-DE-L.

8<sup>e</sup> Vice-Président



Développement  
économique  
**Serge LARQUE**  
GOURDAN-POLIGNAN

9<sup>e</sup> Vice-Président



Vie sociale  
**Jean-P. SALVATICO**  
MARTRES-DE-RIVIERE

10<sup>e</sup> Vice-Président



Déchets  
**Denis MARTIN**  
ESTENOS

11<sup>e</sup> Vice-Président



Gestion des milieux  
aquatiques et risques  
naturels  
**Charles Hormière**  
MAYREGNE

## HOMMAGE

**Alain LADEVEZE**, Maire de Burgalays et Vice-Président à la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises s'est éteint en juillet 2019. Homme dynamique et engagé pour son territoire, Alain LADEVEZE s'impliqua de nombreuses années au sein de la Communauté de Communes du canton de Saint-Béat puis dans la nouvelle Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises dont il fut Vice-Président de 2017 à 2019. Il endossa pleinement son rôle de Vice-Président : motivé par les nouveaux projets, impliqué dans les dossiers et attentif au bien-être des agents.

## LES 15 AUTRES MEMBRES DU BUREAU

**Annie AYRAL** (MELLES) | **Philippe BONNET** (MARIGNAC) | **José CASTELL** (CHAUM) | **Jean-Claude CLASTOT** (SAINT-MAMET) | **Jean-Pierre COMET** (CIER-DE-LUCHON) | **Sylvain COMET** (ANTIGNAC) | **Laurette DASPET** (BEZINS-GARRAUX) | **Bernard DUMAIL** (ANTICHAN-DE-FRONTIGNES) | **Anne-Marie ECHEVARNE** (GOURDAN-POLIGNAN) | **Louis FERRE** (BAGNERES-DE-LUCHON) | **André FILLASTRE** (SAUVETERRE-DE-COMMINGES) | **Gérard SAPORTE** (POUBEAU) | **Michelle STRADERE** (BARBAZAN) | **Marie-Claire UCHAN** (SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES) | **Alain FRISONI** (SAINT-BEAT).

## LES 97 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

**ANTICHAN-DE-FRONTIGNES** **Bernard DUMAIL** (Marie-Claude AUBAN) | **ANTIGNAC** **Sylvain COMET** (Claude BEYRIA) | **ARDIEGE** **Dominique BERRE** (Alain CORTESOGNO) | **ARGUT-DESSOUS** **Patrick GILLES** (Gilles DULON) | **ARLOS** **Jean-Pierre REBUFFO** (Frédéric RIBIS) | **ARTIGUE** **Marcel CAU** (Sophie AUBERT) | **BACHOS** **François TALAZAC** (Gabriel PELAYO) | **BAGIRY** **Joseph MORETTO** (Hubert DESROQUE) | **BAGNERES-DE-LUCHON** **Audrey AZAM**, **Michèle CAU**, **Hélène ESCAZAUX**, **Louis FERRE**, **Jean-Paul LADRIX**, **Brigitte LAPEBIE**, **Claude LUPIAC**, **Gilbert PORTES**, **Jean-Louis REDONNET**, **Joseph SAINT-MARTIN** | **BARBAZAN** **Michelle STRADERE** (Bernard MAURETTE) | **BAREN** **Patrick ENCAUSSE** (Thierry HERBRETEAU) | **BENQUÉ DESSOUS-DESSUS** **Jean-Paul DARDE** (Jean BLACHE) | **BEZINS-GARRAUX** **Laurette DASPET** (Nelly POZZERLE) | **BILLIERÉ** **André SANGAY** (Claude PANDELÉ) | **BINOS** **Bertrand BARRAU** (Olivier GUIARD) | **BOURG D'OUÉIL** **Henri JAMME** (Jean-Claude GARCES) | **BOUTX** **MELAZZINI** **André** (Maryline AMAT) | **BURGALAYS** **Alain LADEVEZE** (Claude CASTEX) | **CASTILLON-DE-LARBOUST** **Léon COUDIN** (Philippe CRAMPE) | **CATHERVIELLE** **Christian EMPORTES** (Maryvonne CREIS SOULÉ) | **CAUBOUS** **José GOUZY** (Claude GOUZY) | **CAZARILH-LASPENES** **Jean-Paul DENARD** (Sandra CAZCARRA) | **CAZAUX-LAYRISSÉ** **Jean-Pierre DORE** (Serge DESCAZAUX) | **CAZEAUX-DE-LARBOUST** **Francis ADER** (Benoît JOURTAU) | **CHAUM** **José CASTELL** (Farida BOUKEBBOUCHE) | **CIER-DE-LUCHON** **Jean-Pierre COMET** (Cécile SARRAUTE) | **CIER-DE-RIVIERE** **Didier JOURDANA** (Michel ADOUE) | **CIERP-GAUD** **Joël GROS**, **Jean-Pierre LASALA**, **Jean-Pierre REBONATO** | **CIRES** **Marie-France GERDESSUS** (Laurent BRUNA) | **ESTENOS** **Denis MARTIN** (Jean PELEGRY) | **EUP** **Christine FORMENT-VINGADASSALOM** (Claude POZZERLE) | **FOS** **Francis DEJUAN** (Jean-Jacques GILLET) | **FRONSAC** **Michel LADEVEZE** (Yves FERRERE) | **FRONTIGNAN-DE-COMMINGES** **Yves PLANAS** (Marie-Claire MERIC) | **GALIÉ** **Monique ARINO** (Pierre ABBES) | **GARIN** **André HAHNSCHUTZ** (Catherine LOUGARRE) | **GÉNOS** **Denis CHAPOT** (Maurice MORLIERE) | **GOUAUX-DE-LARBOUST** **Danielle PANATIER-CASES** (Christian MOMBRUN) | **GOUAUX-DE-LUCHON** **Bernard PRINCE** (Marie PEYRÉ) | **GOURDAN-POLIGNAN** **Fabienne ADOUE**, **Serge COLLA**, **Anne-Marie ECHEVARNE**, **Serge LARQUE**, **Patrick SAULNERON** | **GURAN** **Bernard MORA** (Alain PALASSIN) | **HUOS** **Claude PUIGDELLOSAS** (Jean-Bertrand DUPLÉICH) | **JURVIELLE** **Patrick ELIE** (François BALTANAS) | **JUZET DE LUCHON** **Christophe THOMAS** (Jean-François BAQUE) | **LABROQUÈRE** **Alain LARQUE** (Jacques LANGUILLON) | **LEGE** **Jean-Pierre GONZALES** (Roger DELMAS) | **LOURDÉ** **Serge MARY** (Serge HUET) | **LUSCAN** **Marie-Thérèse CASTEX** (Georges SENTENAC) | **MALVEZIE** **Daniel SARRAUTÉ** (Stéphane SANS) | **MARIGNAC** **Philippe BONNET**, **André PALLAS** | **MARTRES-DE-RIVIERE** **Jean-Paul SALVATICO** (Jean-Pierre MILAN) | **MAYREGNE** **Charles HORMIERE** (Joseph JAMMETTE) | **MELLES** **Annie AYRAL** (Gérard AMIEL) | **MONT-DE-GALIÉ** **Etienne RICHARD** (Henri THÉBÉ) | **MONTAUBAN-DE-LUCHON** **Jean SICART** (Claude CAU) | **MOUSTAJON** **Jean-François ABADIA** (André GISTAIN) | **OÔ** **Jean-Pierre OUSTALET** (Pierrette PÉRET-GIRON) | **ORÉ** **Hervé MINEC** (Joëlle CALMELS) | **PAYSSOUS** **Pascal MILESI** (Pierre ARROYO) | **POINTIS-DE-RIVIERE** **Pascal BEUVELOT**, **Alain CASTEL**, **Daniel FABARON** | **PORTET-DE-LUCHON** **Anne SOYE** (Jean PEYRÉ) | **POUBEAU** **Gérard SAPORTE** (Christian GUALLAR) | **SACOURVIELLE** **Clément GARCIA** (Claude LABRO) | **SAINT-AVENTIN** **Jean-Claude BORDES** (Christian MATHIAS) | **SAINT-BEAT-LEZ** **Marie CROUZET**, **Lucienne LAGACHERIE** | **SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES** **Marie-Claire UCHAN** (Joël ESTRADÉ) | **SAINT-MAMET** **Jean-Claude CLASTOT**, **Yvon SAINT-MARTIN** | **SAINT-PAUL-D'OUÉIL** **Jean-Luc REDONNET** (Laurent LAFFONT) | **SAINT-PÉ-D'ARDET** **Patrice RIVAL** (Jean-Claude AUDOUAN) | **SALLES-ET-PRATVIEL** **Alain PUENTE** (Claude TOURNAN) | **SAUVETERRE-DE-COMMINGES** **André FILLASTRE**, **Philippe PRAT** | **SEILHAN** **Jean-Jacques LORENZI** (Christophe MARCHESI) | **SIGNAC** **Bernard GUAUS** (Roger VERT) | **SODÉ** **Jean-Bertrand CHEZE** (Christel LAMORA) | **TREBONS** **Pierre JAUSSELY** (Jean SOULA) | **VALCABRERÉ** **Jean VERDIER** (Jérôme DEJEAN).



# LES TEMPS FORTS



**1 Janvier 2019**

## **Création de la commune nouvelle Saint-Béat-Lez**

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection du nouvel exécutif : Mme Luce Lagacherie a été élue Maire et Mme Marie Crouzet Maire-déléguée et 1<sup>ère</sup> adjointe. La Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises regroupe donc 76 communes.

**2 Mars 2019**

## **Première saison pour le syndicat mixte Haute-Garonne Montagne.**

Désormais, les stations de Luchon-Superbagnères, du Mourtis et de Bourg-d'Oueil sont gérées par un Syndicat Mixte composé par le Conseil Départemental (80%) et la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises (20%).



**3 Septembre 2019**

## **Création de 8 nouveaux " Accueils de Loisirs Associés à l'École " (ALAE)**

Avec l'adoption de la compétence enfance-jeunesse, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises est désormais en charge des 13 ALAE du territoire et du centre de loisirs (ALSH) du Lugaran à Labroquère.



**4 Septembre 2019**

## **Entrée en application du SCoT Comminges-Pyrénées**

Document de planification stratégique, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 15/20 ans à venir.



# LES TEMPS FORTS



**5 Septembre 2019**

## **Création du Syndicat Mixte Garonne-Amont**

Ce syndicat de rivière exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur un territoire comprenant les Communautés de Communes Pyrénées Haut Garonnaises, Coeur et Coteaux du Comminges, Cagire Garonne Salat et Neste-Barousse. Alain FRÉCHOU a été élu Président du SMGA.

**6 Octobre 2019**

## **Inauguration de la passerelle Gourdan-Montréjeau**

Avec cet ouvrage spectaculaire de 70 mètres, piétons et cyclistes pourront désormais franchir la Garonne en toute sécurité.



**7 Décembre 2019**

## **Adoption du Plan Climat Air Energie**

En décidant de s'engager de manière volontaire dans l'adoption d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises montre son implication pour agir contre le changement climatique, maîtriser les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables.



**8 Décembre 2019**

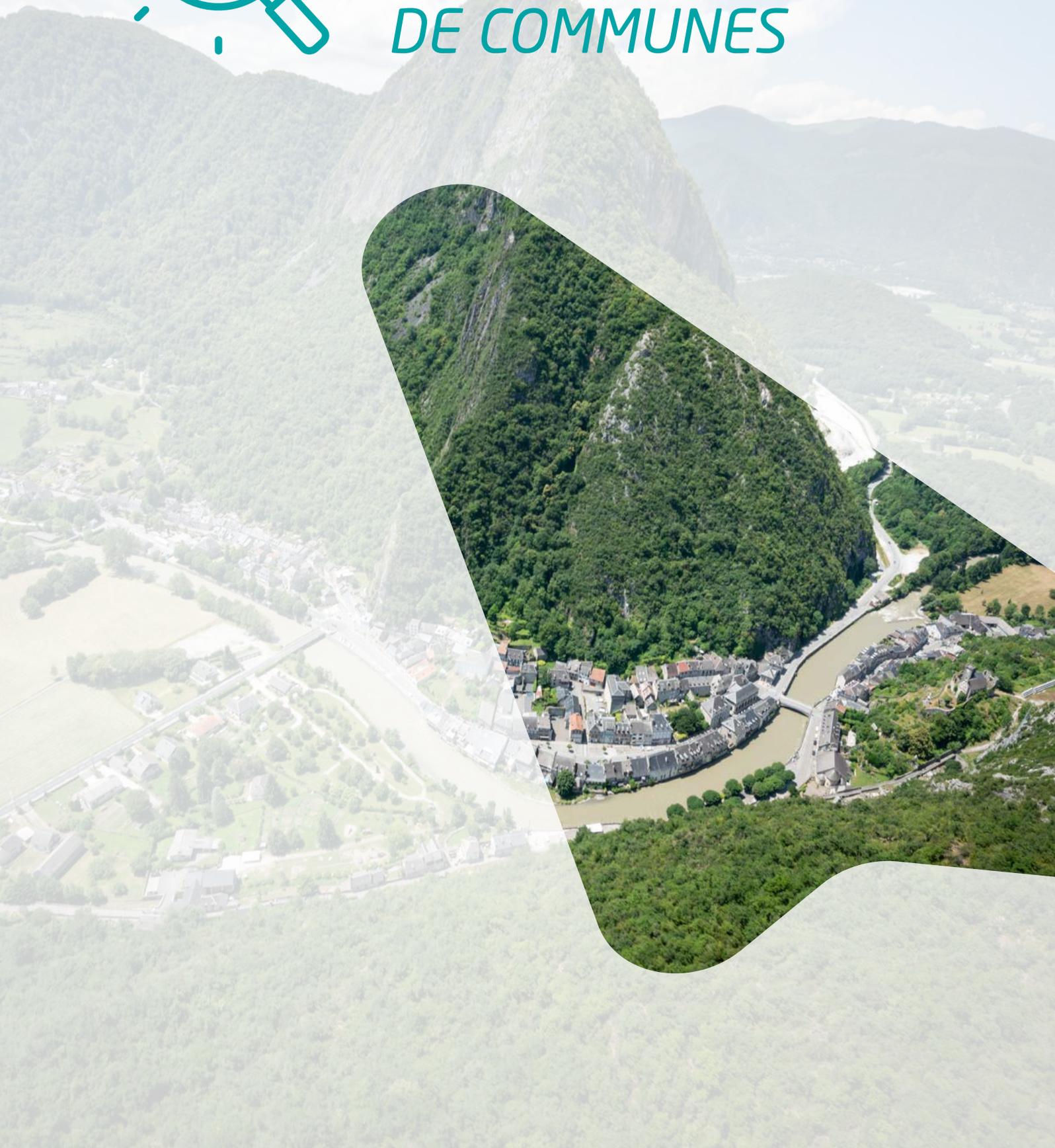
## **Approbation du Projet Educatif Territorial**

Outil de collaboration locale, le Projet Educatif Territorial (PEDT) a pour but de garantir l'égalité des propositions éducatives et de favoriser un accueil de qualité. Il contient des actions pour les enfants de 0 à 18 ans résidant sur le territoire des Pyrénées Haut Garonnaises pour la période 2019-2021.





# **DÉCOUVRIR LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**



# Le pôle développement

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises agit en faveur du déploiement des activités économiques sous toutes ses formes, au bénéfice des populations permanentes et résidentielles. Outre sa participation aux réseaux du développement économique (CCI, CMA, Chambre d'Agriculture, l'agence de développement d'Occitanie "AD'OCC", la SPL Haute-Garonne Développement, Initiatives Comminges...), la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises mène des actions concrètes pour l'économie locale.

### GESTION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DU LOTISSEMENT ARTISANAL DU BAZERT

Pour créer faciliter l'installation d'entreprises, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises a créé une Zone d'Activités économiques et un lotissement artisanal sur 14 hectares au Bazert (communes de Gourdan-Polignan et Seilhan). En 2019, le Conseil Communautaire a approuvé, avec 4 délibérations, la vente de nouveaux terrains à bâtir. Plusieurs entreprises commerciales et artisanales devraient donc s'installer prochainement sur le territoire.

### ZAE du Bazert à Gourdan-Polignan



### Lotissement artisanal " la Croix du Bazert " à Seilhan



Il reste 5 lots à vendre et une maison classée comme " immobilier d'entreprise ". Une étude hydraulique est en cours pour améliorer la gestion des eaux pluviales sur le lotissement, et par extension la ZAE.

### Adoption du règlement immobilier des entreprises

En 2019, la CCPHG a étoffé sa politique économique par la mise en place d'un service d'aide et de conseil aux chefs d'entreprises et d'un dispositif d'accompagnement financier destiné à l'immobilier d'entreprises.

Le règlement communautaire pour l'attribution d'aides à l'investissement en matière d'immobilier d'entreprises, adopté le 14 novembre 2019, vise à soutenir les investissements qui créent des ressources, maintiennent ou génèrent des emplois sur le territoire. Il s'adresse aux entreprises des secteurs de la production industrielle, des services à l'industrie, de l'artisanat ou encore des activités artisanales avec un volet commercial, qui souhaitent s'installer ou s'agrandir dans une des zones d'activité économiques du territoire.

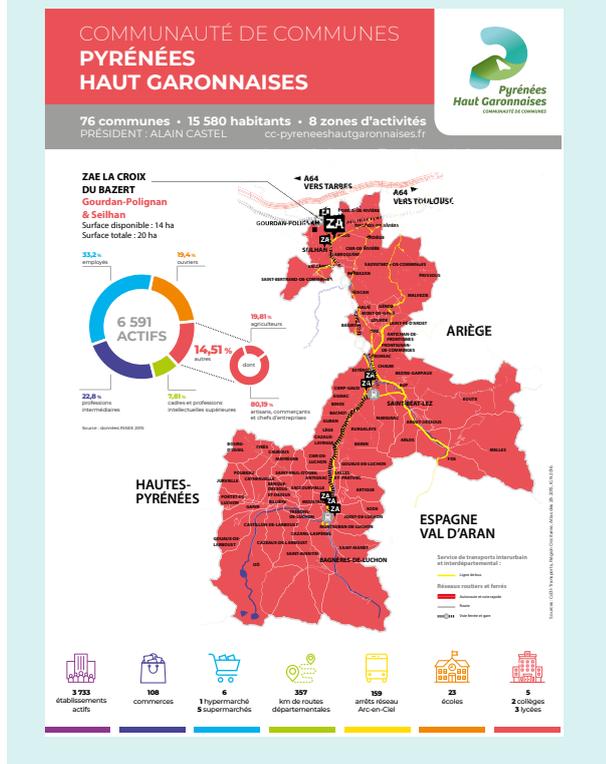
Concrètement, les entreprises éligibles pourront bénéficier d'un cofinancement à hauteur de 20 à 30% de leurs investissements entre la Région Occitanie, le département de la Haute-Garonne et la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises. Ainsi, la CCPHG a inscrit 30 000 € pour ce financement sur le budget prévisionnel 2020.

## Partenariats pour le développement économique

### SPL Haute-Garonne Développement

La CCPHG est actionnaire de la SPL Haute-Garonne développement (Conseil Départemental de la Haute-Garonne) qui œuvre pour le dynamisme économique des territoires ruraux. Cet organisme public met à disposition un service d'ingénierie et d'experts assurant des missions de conseils, de promotion et d'appui à la commercialisation.

En 2019, la SPL Haute-Garonne développement a conçu un document en collaboration avec la CCPHG pour assurer la promotion des Zones d'Activités. Ce nouvel outil met en valeur les points forts du territoire pour attirer de nouvelles entreprises.



### Initiative Comminges

Cette association loi de 1901 regroupe des acteurs publics et privés afin de faciliter la création ou la reprise d'entreprises (conseils, élaboration de business plan, octroi de prêts à taux 0%...). Pour que les entreprises du territoire bénéficient de cet accompagnement, la CCPHG a signé une convention triennale avec Initiative Comminges.

## Labellisation " Territoire d'industrie "

### Comminges et Nestes



L'initiative " Territoires d'industrie " s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale de reconquête industrielle et de développement des territoires. A l'automne 2019, un contrat " Territoire d'industrie " a été signé entre le Pays Comminges Pyrénées et le Pays des Nestes associant les communautés de communes. Il contient un ensemble de fiches actions dont l'une d'elles concerne la requalification de la friche industrielle de Marignac avec la construction d'une usine de fabrication d'hydrogène liquide. La CCPHG sera cheffe de file pour la réalisation d'une étude de faisabilité portant sur la quantification des besoins en hydrogène sur le territoire (train, véhicules des collectivités, bornes de recharge...).



## COMMERCES ET ARTISANAT

Tissu économique local de première importance, les entreprises du secteur du commerce et de l'artisanat avec vitrine, disposent d'un programme spécifique mis en place en 2016 par les anciennes Communautés de Communes des trois Vallées et du Canton de Saint-Béat : l'Opération de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux - OMPCA. Les nouvelles Communautés de Communes Cagire Garonne Salat et Pyrénées Haut Garonnaises ont repris ce dispositif qui s'est achevé en 2019.

### OPÉRATION DE MODERNISATION DU PÔLE COMMERCIAL ET ARTISANAL (OMPCA)

Le programme OMPCA s'est déroulé sur la période 2016-2019 sur les secteurs d'Aspet et de Saint-Béat, suite à l'identification de la nécessité commune de dynamiser les "services de proximité". Le Fonds d'intervention pour les services, les activités et le commerce (FISAC) a ainsi été mobilisé sur notre territoire. Un partenariat étroit, opérationnel et financier entre la Région Occitanie, le Département de la Haute-Garonne, les collectivités locales, les associations professionnelles et les Chambres Consulaires a permis de mettre en place des actions concrètes.

#### Financement du programme OMPCA :

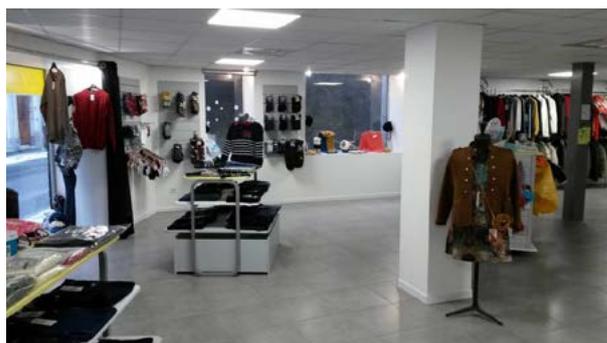
- > 200 000 € d'aides publiques (État : 67 250 € / Région Occitanie : 60 000 € / Département de la Haute-Garonne : 5 476 € / Pays Comminges Pyrénées 90 129 €)
- > 70 000 € pour les deux Communautés de Communes

#### Animation du dispositif

L'OMPCA repose sur la mobilisation des différents acteurs publics et privés au sein du Comité de Pilotage et du Comité Technique. Ce dispositif d'animation a permis de créer une étroite relation entre les élus et les acteurs locaux.

#### Aides à la modernisation, reprise et amélioration des commerces

L'OMPCA peut apporter un soutien financier à l'investissement pour les projets de modernisation, de reprise, d'amélioration à hauteur de 20% et de mise en accessibilité à hauteur de 30%. Au total, 21 dossiers ont été déposés par des commerçants sur la période 2016-2018. Après instruction, 10 commerces ont pu bénéficier d'aides financières de l'État et de la Région Occitanie pour un montant total de 70 000 €.



Boutique de Martine à Saint-Béat - bénéficiaire de l'OMPCA

#### Formations ADEPFO

L'ADEPFO (Association de Développement des Pyrénées par la Formation) a été missionnée pour assurer un cycle de formations auprès des commerçants et artisans du territoire (d'avril 2018 à janvier 2019). Durant 7 sessions, les commerçants et artisans du secteur de Saint-Béat et d'Aspet se sont retrouvés pour élaborer et réaliser un plan d'actions visant à initier une démarche collective. Par exemple l'action "un commerce, une fleur" s'est déroulée du 14 juillet au 30 septembre 2018 avec la participation de 50 commerçants. Ce jeu de piste incitait à aller récolter 16 florimages afin de créer un herbier des plantes des Pyrénées (200 images ont été distribuées).

## ACCOMPAGNEMENT POUR LA CRÉATION D'UNE ASSOCIATION DE COMMERÇANTS

Un collectif de professionnels s'est structuré autour d'une association loi 1901 nommée "Vitrines Pyrénées Comminges" dont les statuts ont été rédigés lors des formations ADEPFO. Créée fin 2019, cette association a pour objet la valorisation et le référencement des commerçants-artisans des territoires "Cagire Garonne Salat" et "Pyrénées Haut Garonnaises" à travers les outils numériques, ainsi que toutes actions visant à leur promotion sur le territoire (animation, signalétique, événementiels...).



**70 000 €**

*d'aides versées à 10 commerces*



**330 000 €**

*d'investissements privés générés*



# COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Du fait de sa situation géographique, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises travaille sur de nombreux projets de coopération avec l'Espagne et plus particulièrement le Val d'Aran. Ces échanges permettent de renforcer les liens entre les deux territoires qui partagent de nombreux enjeux et une culture commune.

## GROUPEMENT DE GOUVERNANCE TRANSFRONTALIER

Suite à la signature d'un accord-cadre avec le Val d'Aran en 2018, les élus aranais et français souhaitent renforcer leur coopération avec la création d'un Eurodistrict (agglomération transfrontalière). Depuis 2019, la CCPHG et le Conselh Generau d'Aran travaillent, avec l'aide de l'Agence Technique Départementale, d'un avocat et de la Mission Opérationnelle Transfrontalière, à la définition et à la rédaction d'un accord pour la création de l'Eurodistrict. L'ensemble des partenaires institutionnels rencontrés (Services de l'État, de la région, du département, Syndic d'Aran, Consul de France à Barcelone...) soutiennent ce projet ambitieux, comme ce fut rappelé lors de la réunion du 25 novembre 2019.



## PROJETS MENÉS

### Création carte coopération

En collaboration avec le Val d'Aran, une carte transfrontalière a été éditée en 2019 pour donner plus de lisibilité aux actions menées et à notre culture commune.



### Forum sur le risque inondation

Le forum POCTEFA "Préventions de risques inondations" s'est déroulé les 14 et 15 octobre 2019. Des acteurs venus du Pays Basque, de Navarre, du Val d'Aran et des Pyrénées Haut Garonnaises ont pu visiter des ouvrages, échanger sur les enjeux et les programmes de prévention des risques dans un contexte transfrontalier.



## Projet de création de chemins transfrontaliers

### Chemin de la liberté en Haute-Garonne vers le Val d'Aran

A la demande de Mme Marie-Paule DEMIGUEL, Sous-Préfète de Saint-Gaudens, la CCPHG coordonne le projet de "Chemin de la liberté en Haute-Garonne vers le Val d'Aran". Cet itinéraire historique est l'un des parcours qui fut emprunté dans les années 39-45 par ceux qui fuyaient les persécutions de l'Allemagne nazie. Dans un premier temps, le projet porte sur la création d'une boucle pédagogique accessible à tous sur la commune de Marignac puis le balisage des itinéraires historiques jusqu'au Val d'Aran (depuis Bugalays, Gouaux-de-Luchon, la Vallée du Lis). L'année 2019 a permis de monter un dossier technique avec tous les partenaires (Etat, ONAC, Association des Chemins de la Liberté, ONF, FFRP...) et d'évaluer les possibilités de financement en vue d'une réalisation pour 2021.

Budget prévisionnel : 47 344 €

Partenaires financiers : Etat, région Occitanie et département de la Haute-Garonne.

### Liaison chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle

Il s'agit de créer une liaison de Saint-Bertrand-de-Comminges vers le Val d'Aran via le port de Vielha (1700 m) pour rejoindre la via ARA-PIRINEUS. Le projet porte sur la mise en place de la signalétique, l'année 2019 a permis de monter le dossier technique (budget prévisionnel : 6000 €).



## Programmes INTERREG en cours

Interreg est un programme européen visant à promouvoir la coopération entre les régions européennes et le développement de solutions communes dans les domaines du développement urbain, rural et côtier, du développement économique et de la gestion de l'environnement.

- > **INTERREG SUDOE LIVHES :**  
Mise en oeuvre de stratégies de valorisation du patrimoine culturel immatériel qui favorisent le développement local durable et la cohésion des territoires périphériques de l'espace SUDOE (Chef de file : Pays Béarn).
- > **INTERREG POCTEFA TRAMPOLINE**  
Mobilisation des professionnels de l'emploi, l'orientation, la formation et l'éducation populaire pour constituer un réseau d'acteurs afin de mieux informer et accompagner les jeunes dans leur mobilité transfrontalière (organisation de forum pour l'emploi, travailler sur la correspondance des diplômes enfance-jeunesse avec l'Espagne...).
- > **INTERREG POCTEFA PROMETHEUS**  
Valorisation du patrimoine immatériel, la fête du feu du solstice d'été dans les Pyrénées avec l'Université de Lérida. Ce projet vise à développer des productions nouvelles pour la formation et la diffusion sur la pratique festive pour faciliter le travail du secteur culturel et associatif.



## **TOURISME**

Dans le cadre de sa stratégie de développement touristique, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises investit dans des aménagements et infrastructures touristiques, organise des événements et accompagne les porteurs de projets pour assurer le rayonnement de la destination Pyrénées 31.

### **AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES**

#### **Création d'une école d'escalade intercommunale**

Ce projet a pour vocation de proposer une nouvelle offre touristique grâce à un équipement structurant. La finalité est de mieux valoriser la pratique de l'escalade au travers notamment de l'organisation de compétitions d'intérêt régional.

- > Coût de la salle hors mur d'escalade : 411 000€
- > Démarrage du projet : 2019 (choix maîtrise d'oeuvre et préparation du marché à procédure adaptée pour les travaux)
- > Durée des travaux : août 2020 à mars 2021



#### **Réhabilitation du petit patrimoine**

Depuis 1999, la Communauté de Communes est engagée dans une démarche de réhabilitation du petit patrimoine bâti à des fins de valorisation touristique. Les objectifs sont de sauvegarder des éléments historiques qui participent à l'identité culturelle et aux paysages traditionnels tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie des habitants et des touristes.

Les projets de réhabilitation menés en 2019 :

- La Source de Sauban à Labroquère
- La table d'orientation à Labroquère (Burs)
- L'Oratoire de la Vierge à Labroquère
- Les jardins partagés de Luscan
- La chapelle Bienheureuse de Cier de Rivière
- La chapelle Saint-Martin à Saint-Bertrand

- > Coût de travaux : 101 000 €
- > Financés à 50% par de la Dotation d'équipement des territoires ruraux sur la base d'une assiette subventionnable de 100 000€.
- > Durée des travaux : 2019 - début 2020



#### **Rénovation des locaux de l'OTI**

La rénovation des locaux de l'Office de Tourisme Intercommunal à Bagnères-de-Luchon s'avérait indispensable au vu de l'état de vétusté du bâtiment. La priorité a été donnée à la partie accueil de l'Office de Tourisme afin d'avoir une vitrine plus qualitative pour le territoire.

- > Coût des travaux estimé : 100 000 €
- > Démarrage du projet : 2019 (choix du maître d'oeuvre et lancement du marché à procédure adaptée pour les travaux de rénovation intérieure)
- > Durée des travaux : février à octobre 2020

## Labellisation Stations Vertes

Dans le cadre de sa stratégie de développement touristique, la CCPHG a porté la candidature de deux communes au label " Station verte " en 2019 : Bagnères-de-Luchon et Saint-Béat-Lez. Cette démarche vise à nous positionner comme une destination de pleine nature offrant un cadre préservé et accueillant au cœur des Pyrénées. Le label a été obtenu pour l'année 2020.

## ÉVÉNEMENTIEL ET ANIMATIONS

### Festival Ô Moyen Age

Du 21 au 28 juillet 2019, de l'Hospice de France à Saint-Bertrand-de-Comminges en passant par 8 autres communes

Événement ayant pour but la découverte des paysages et du patrimoine historique local en parcourant les sentiers de la CCPHG par le biais d'une caravane de pèlerins du Moyen-Age (troupes de reconstitution et artistes). Organisation de balades encadrées en journée, spectacles et campements médiévaux en soirée.



### Fête de la Montagne

Du 14 et 15 septembre 2019, station du Mourtis.

Événement organisé pour promouvoir toutes les activités liées à la montagne, en valorisant et fédérant les acteurs du territoire. Un événement familial et accessible à tous avec de nombreuses activités : découvertes culinaires, artisanales, sportives, environnementales, agricoles, touristiques ainsi que la sécurité en montagne. Fréquentation : 2500 visiteurs.



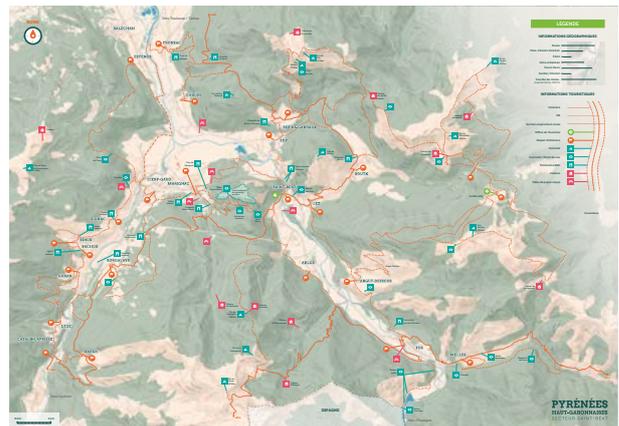
## Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 21 septembre 2019, circuit dans le Comminges

Organisation d'un circuit de visite en 5 étapes correspondant à des moments importants du roman de Christian Louis " l'assassinat de Saint-Béat " (étapes à Saint-Gaudens, Montréjeau, Saint-Béat, Bagnères-de-Luchon et Saint-Mamet). Cette animation gratuite a été conçue en collaboration avec l'Office de Tourisme Cœur et Coteaux Comminges. Fréquentation : 60 personnes.

## SENTIERS ET ESPACES NATURELS

En collaboration avec le service sentiers, le service tourisme assure la promotion du réseau de sentiers, le suivi des 2 espaces labellisés VTT-FFC et le suivi de projets de sentiers thématiques.



## RÔLE DE COORDINATION AVEC L'OTI

Exerçant la compétence obligatoire " promotion du tourisme dont la création d'un office de tourisme ", la CCPHG est en charge du suivi de la convention d'objectifs signée avec l'Office de Tourisme Intercommunal Pyrénées 31, de l'accompagnement et de l'appui stratégique, ainsi que de la demande de classement et de la mise en place de la perception de la taxe de séjour (intégralement reversée à l'OTI Pyrénées 31).

## POLITIQUES CONTRACTUELLES

Assurer le suivi des différentes politiques contractuelles et des diverses initiatives locales : SMO Haute-Garonne Montagne, SMO Saint-Bertrand-Valcabrière, Grand Sites Occitanie, Bourgs Centre, projet de Parc Naturel Régional ...

# NATURA 2000

Depuis 2018, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises est structure animatrice pour les 7 sites Natura 2000 du territoire : Chaînon calcaires du piémont commingeois, Haute Vallée de la Garonne (directive oiseaux et directive habitat), Gar-Cagire, Haute Vallée d'Oô, Haute Vallée de la Pique et Vallées du Lys, de la Pique et d'Oô.

## GESTION DES SITES NATURA 2000

La CCPHG est la structure animatrice, en coordination avec les comités de pilotage (COFIL) chargés d'organiser la gestion des sites et la mise en œuvre des actions. La participation d'acteurs variés permet de prendre en compte l'ensemble des aspirations des parties prenantes, écologiques, économiques, culturelles et sociales, et d'élaborer des mesures de conservation et de gestion partagées.

La contractualisation et le suivi scientifique ont été délégués via un marché public pour la période 2018-2019 :

- > L'association Action Recherche Environnement en Midi-Pyrénées (AREMIP) a été retenue pour assister la CCPHG dans l'animation des sites " Chaînon calcaires du piémont commingeois ", " Haute Vallée de la Garonne " et " Gar Cagire ".
- > La Chambre d'Agriculture 31 a été retenue pour assister la CCPHG dans l'animation des sites " Haute Vallée de la Pique", " Haute Vallée d'Oô " et " Lys, Pique et Oô ".

## SENSIBILISATION DES SCOLAIRES

### Projet pédagogique avec la classe de Saint-Pé-d'Ardet

Durant toute l'année scolaire 2018-2019, un projet pédagogique a été développé avec un cycle d'animations (interventions en classe, visite du lac de Saint Pé d'Ardet...). A l'issue de l'année, les enfants ont pris part à la réalisation d'un panneau d'information Natura 2000 installé sur les rives du lac pour présenter les habitats et les espèces présents sur ce site Natura 2000.



### Visite du site Natura 2000 de l'Hospice de France

Les écoles de Gourdan-Polignan et de Saint-Pé-d'Ardet ont participé à une visite du site Natura 2000 de l'Hospice de France pour aborder les thématiques du milieu montagnard et des milieux humides.

## ANIMATIONS AVEC LES CENTRES DE LOISIRS (ALSH)

Plusieurs interventions, animations et mini-séjours ont été organisés en collaboration avec les ALSH de Sauveterre-de-Comminges et des Marmottons à Bagnères-de-Luchon.

- > Vacances de Pâques 2019 : Intervention autour de la thématique de l'arbre et de la forêt. Découverte de l'écosystème forestier et réalisation d'un herbier numérique.
- > Vacances d'été 2019 : programme d'animations autour de la thématique du milieu montagnard et de l'agropastoralisme (bivouac à la rencontre d'un berger, mini-séjour " petites bêtes "...)

## ACTIONS VERS LE GRAND PUBLIC

### Permanences de proximité : février 2019

Assurées par la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne, 2 permanences ont été réalisées au marché et devant l'Office de tourisme Intercommunal à Luchon afin de sensibiliser touristes et habitants du dispositif Natura 2000 sur notre territoire.

### Organisation de conférences et sorties pédagogiques

4 animations ont été proposées en 2019 : une conférence sur le lagopède des Pyrénées, une soirée autour des chauve-souris, une journée découverte des papillons du Comminges et une conférence sur la gentiane jaune.

# RISQUES NATURELS

Le territoire des Pyrénées Haut Garonnaises est fréquemment touché par des risques naturels lié à son caractère fortement montagnard (789 sites à risques ont été identifiés). Avalanches, chutes de blocs, crues torrentielles sévissent chaque année.

## ÉVÉNEMENTS SURVENUS EN 2019



Éboulement sur la commune de Bagnères-de-Luchon obstruant un filet de protection pare-blocs (20/02/2019)



Chutes de blocs sur la RD 44 dans la commune de Saint-Béat-Lez (03/02/2019)

## STRATÉGIE TERRITORIALE POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES DE MONTAGNE

Pour faire face à cette problématique, la CCPHG a décidé en 2017 de répondre à l'appel à projet Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques de Montagne (STePRiM) lancé par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, pour accompagner les collectivités dans la gestion des risques naturels qui les touchent. Fin 2018, un agent a été recruté afin de mettre en place le STePRiM et d'animer le projet sur le territoire. Ces principales missions en 2019 ont été :

- > Lancer un marché de prestation intellectuelle sur les risques de montagne, qui englobe l'étude des enjeux du territoire, des aléas, de faire un

état des lieux des risques présents ainsi que des ouvrages de protections contre les risques naturels afin de déterminer les actions à mener par la suite pour réduire les risques

- > Travailler auprès des élus du territoire sur les documents d'urbanismes, le volet gestion de crise et prévention
- > Faire de la communication sur les risques auxquels sont exposés les habitants
- > Rencontrer et mettre en relation les différents acteurs du risque afin d'échanger sur les stratégies à mettre en œuvre

Le STEPRIM devrait déboucher sur un plan d'actions et chaque action devra être classée selon sa priorité (présence d'un aléa fort, présence d'enjeux vulnérables...). A la suite de cette priorisation suivra un STEPRIM d'action qui correspond à la mise en place des actions prioritaires sur le territoire.

## TRAVAUX DE SÉCURISATION DES COMMUNES

Sur l'année 2019, des demandes de subventions ont été faites auprès de l'État et du Département, afin que ces derniers soutiennent financièrement la Communauté de Communes pour la réalisation des travaux suivants :

- > Reconstruction des paravalanches sur la commune de Bourg-d'Oueil, détruits en 2013 par une avalanche
- > Reconstruction de filets pare-blocs sur la commune de Bagnères-de-Luchon, détruits lors de chutes de blocs en 2019.

L'année 2019 a été marquée par la fin des travaux de reconstruction des paravalanches au col de Peyresourde, sur la commune de Portet-de-Luchon, sécurisant ainsi la RD618 qui mène à la station de Peyragudes, lors de la saison hivernale.



Paravalanches Portet-de-Luchon

# RIVIÈRES

## CRÉATION DU SYNDICAT MIXTE GARONNE AMONT

Ce syndicat a vocation à porter la compétence GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. En 2019, plusieurs réunions techniques et politiques se sont tenues pour la mise en place du syndicat afin de clarifier : la gouvernance, la priorisation des actions, la définition des besoins humains et financiers, le choix du périmètre.

Le Syndicat Mixte Garonne Amont, regroupant les Communautés de Communes Pyrénées Haut Garonnaises, Coeur et Coteaux du Comminges, Cagire Garonne Salat et Neste-Barousse a été créé le 1er septembre 2019. Retrouvez plus d'informations sur le SMGA en page 55.

## TRAVAUX DE RECONSTRUCTION ET DE CONFORTEMENT DES BERGES DE LA GARONNE À SAINT-BÉAT-LEZ

Suite à la crue de 2013, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises s'est engagée dans des travaux pour sécuriser les berges de la Garonne à Saint-Béat-Lez. La mission de maîtrise d'œuvre et les études géotechniques ont été menées en 2018. En 2019, les démarches administratives ont été réalisées (attribution des marchés, enquête publique, finalisation des études d'exécution...) ainsi que l'information de la population (réunion publique le 10 septembre 2019) et les travaux ont pu démarrer en août pour s'achever en novembre 2019.

 **Budget**  
**1 000 000 € TTC**

Financement : 80 % du HT subventionné par l'Etat et 15 % par la Région Occitanie, 5% du reste à charges financé par la CCPHG.

### Travaux réalisés

La première étape consistait à mettre hors d'eau le chantier avec la construction d'un batardeau pour isoler les différentes zones du chantier. Un passage à gué permettant d'accéder à la rive droite de la Garonne sans circuler dans le lit du cours d'eau fut créé.



Batardeau

Les travaux ont ensuite pu être effectués :

- > Berges rive gauche et rive droite : construction d'un enrochement bétonné, d'une longrine en béton, comblement des cavités sous l'ouvrage, mise en place d'un enrochement libre devant l'ouvrage et rejointoiement des murs.



Réalisation de la longrine en rive gauche



Rive droite après travaux



Reprise en sous-oeuvre du mur de soutènement

- > Reconstruction complète des épis du Taripet et de la Tignerie : enrochement bétonné et pierres maçonnées.



Épis de la Tignerie après travaux

## Protection de l'environnement

La réalisation de travaux en rivières induit la mise en place de mesures de protection du milieu et des espèces. Par exemple, l'enjeu piscicole a été pris en compte avec une pêche électrique de sauvetage lors de la mise en place du chantier et la création d'habitats à l'issue des travaux (caches à poissons dans la Longrine et des blocs d'enrochement libre posés en pied d'ouvrage).



Caches à poissons

## Appel à projets " Valorisons et restaurons les zones inondables "

Lancé en 2016 par l'Agence de l'Eau et la Région Occitanie, cet appel à projets a pour objectifs de rétablir un espace de mobilité des cours d'eau afin de conquérir de nouvelles zones d'expansion de crue, en amont des zones à enjeu fort (village d'Oô et Bagnères-de-Luchon); de conserver les connexions et réservoirs biologiques et de rétablir et restaurer les zones humides et autres habitats naturels des corridors.

En 2019, une présentation des projets de travaux a été faite aux propriétaires des parcelles. Leurs remarques ont été intégrées dans la définition du projet définitif. La rédaction des dossiers " Loi sur l'Eau " et du " plan de gestion sédimentaire " a pu être finalisée. Ces travaux seront intégrés au " plan de gestion du bassin versant ", désormais porté par le Syndicat Mixte Garonne Amont.



Travaux dans la vallée du Lis (démantèlement d'enrochement pour la restauration de l'espace de mobilité du cours d'eau, source : AGERIN).

## ENQUÊTE AUPRÈS DES COMMUNES

En 2019, le service rivières et le service risques naturels ont réalisé des entretiens auprès des communes pour évaluer le niveau de connaissance des risques (exposition aux risques, fréquence des événements, ouvrages de protection...), des milieux aquatiques (atouts, problématiques...) et les outils de gestion de crise (Plan Communal de Sauvegarde, document d'information communal sur les risques majeurs). Une cinquantaine d'entretiens ont été réalisés.



Syndicat Mixte  
Garonne Amont  
EMAPI

1<sup>er</sup> septembre 2019

Création du Syndicat Mixte Garonne Amont



# Le pôle technique

## VOIRIE

Le service voirie est chargé de gérer près de 200 km de voies communales d'intérêt communautaire réparties sur 52 communes (secteurs du Saint-Béatais et du Luchonnais). Les 24 autres communes sont gérées par le SIVOM du Haut-Comminges sur le principe de répartition-substitution.



## ADOPTION DU RÈGLEMENT DE VOIRIE

Le règlement de voirie a été défini par délibération le 14 novembre 2019 pour clarifier la compétence intitulée "Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire". Il permet de fixer la répartition des rôles entre la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises et les communes pour améliorer le service auprès de ses habitants et de l'ensemble des usagers (cyclistes, piétons...).

## ÉTAT DES LIEUX DU PATRIMOINE

Le service voirie finalise l'état des lieux du patrimoine de la voirie d'intérêt communautaire. Le cas des ouvrages d'art demandera une étude plus détaillée pour anticiper au mieux leur vieillissement.

## TRAVAUX 2019

De nombreux travaux ont pu être réalisés grâce à la poursuite du dispositif d'aides mis en place par le Département de la Haute-Garonne appelé "Pool routier". L'année 2019 a vu la co-existence de 2 programmes représentant un investissement de l'ordre de 1,4 millions d'euros :

- > 2016/2018 à hauteur de 30%
- > 2019/2021 à hauteur de 10%



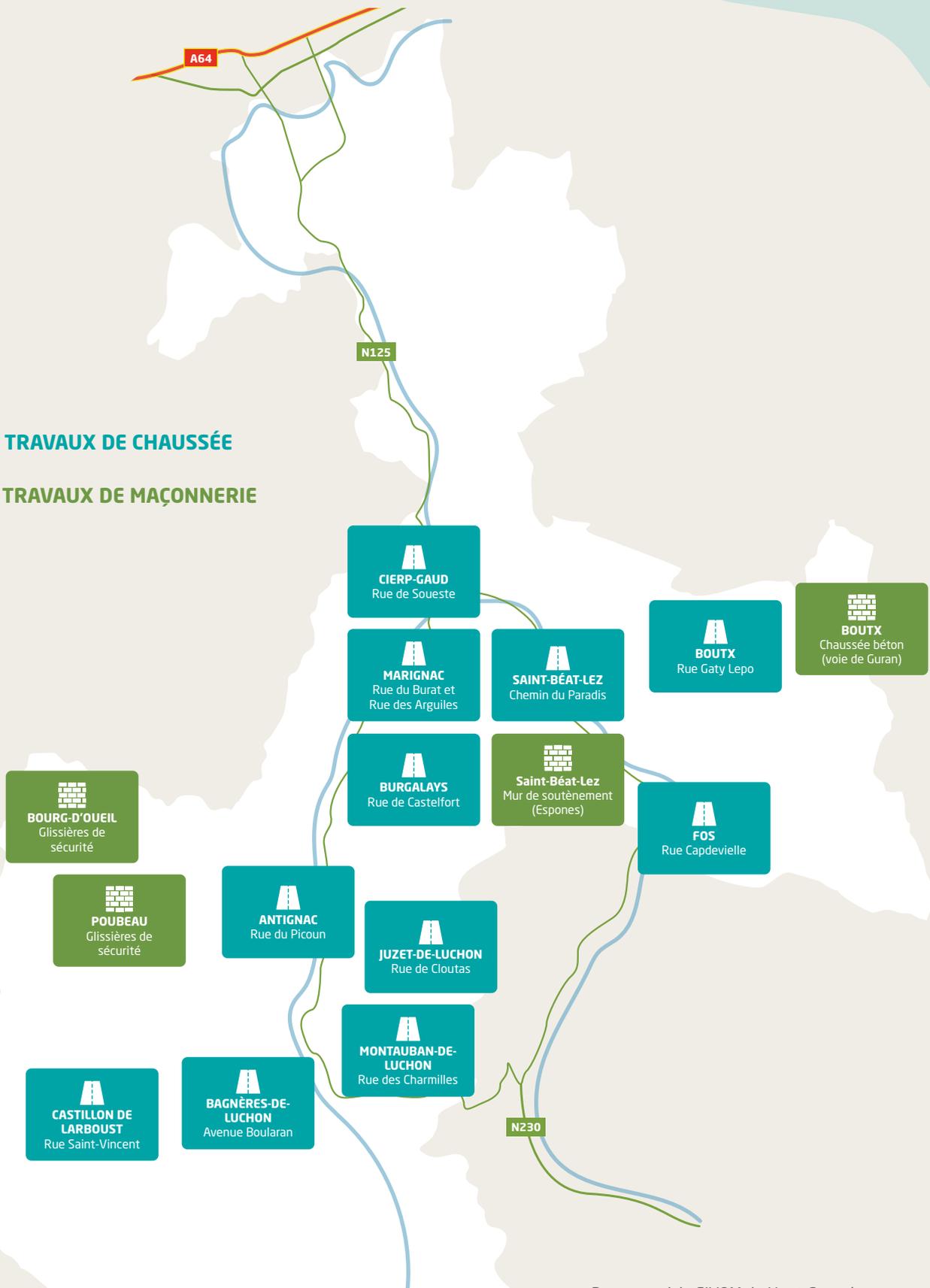
€ **1,4**  
millions d'euros  
d'investissement en 2019

**11**  
chantiers de chaussée

**4**  
chantiers de maçonnerie

# CARTE DES TRAVAUX DE VOIRIE 2019

-  TRAVAUX DE CHAUSSÉE
-  TRAVAUX DE MAÇONNERIE



Pour rappel, le SIVOM du Haut-Comminges a conservé la compétence voirie pour ses 24 communes adhérentes. Les travaux effectués sur celles-ci ne sont pas donc référencés sur cette carte.

# GESTION DES DÉCHETS

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises exerce la compétence " Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés " sur les secteurs du Luchonnais et du Saint-Béatais. Concrètement, l'intercommunalité gère uniquement la collecte et délègue le traitement. Elle a pour seule obligation la gestion des déchets produits par les ménages. Cependant, en l'absence de moyens dédiés pour les professionnels, la CCPHG gère également la collecte de leurs déchets, mais uniquement pour ceux de même nature que les déchets ménagers. Au quotidien, les agents oeuvrent pour notre qualité de vie en réalisant la collecte des déchets ménagers, en assurant la propreté autour des points tri ou encore en gérant les déchèteries.

## AMÉLIORATION DU SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS

### Amélioration du parc de bacs de collecte

Déploiement de 100 bacs de collecte neufs et réparation des bacs anciens dans la mesure du possible avec harmonisation de la signalétique sur les 2 anciennes Communauté de Communes (secteurs Saint-Béat et Bagnères de Luchon).



Bacs de collecte

### Lavage des bacs de collecte

Organisation de campagnes de lavage des bacs de collecte des déchets, la première ayant eu lieu en octobre et novembre 2019 avec la volonté de maintenir un rythme de 2 lavages par an de l'ensemble du parc de bacs roulants.

### Construction de composteurs



Les agents des Services Techniques ont construit 2 composteurs à partir de palettes récupérées pour une mise en service à la crèche du Sac à Malices à Gourdan-Polignan et à l'école de Saint-Béat. Deux composteurs supplémentaires seront réalisés pour les 2 autres crèches intercommunales.

## RENFORCEMENT DES MESURES ET DES ÉQUIPEMENTS EN FAVEUR DU TRI HORS-FOYER

### Déploiement de nouvelles colonnes de tri

Amélioration du dispositif de tri hors foyer avec l'ajout de colonnes de tri et l'implantation de colonnes de tri temporaires dans les zones à fortes fréquentations touristiques (Mourtis, Luchon-Superbagnères et Hospice de France). Les nouvelles colonnes de tri disposent également de trappes à larges ouvertures destinées aux commerçants et facilitant les dépôts.



Colonnes de tri

## CHIFFRES CLÉS

### Tonnages des déchets ménagers résiduels (OMr) et recyclables collectés en point de tri

	Secteur Luchonnais	Secteur Saint-Béatais	Total CCPHG	Evolution 2018-2019
Déchets ménagers	<b>2815,46</b>	<b>1264,20</b>	<b>4079,7</b>	<b>- 4,67 %</b>
Emballages ménagers	<b>65,3</b>	<b>37,12</b>	<b>102,42</b>	<b>+4,28 %</b>
Papiers	<b>80,66</b>	<b>57,24</b>	<b>137,9</b>	<b>-10,56 %*</b>
Verre	<b>300,1</b>	<b>130,7</b>	<b>430,8</b>	<b>+11,08 %</b>

\*La baisse du volume de papiers collectés dans les colonnes de tri peut s'expliquer par une tendance générale liée à la dématérialisation et à la baisse de l'utilisation des courriers papiers.

### Tonnages des principaux matériaux collectés en déchèterie

	Déchèterie Bagnères-de-Luchon	Déchèterie Saint-Béat-Lez	Total CCPHG
Bois	<b>298,10</b>	<b>224,80</b>	<b>522,90</b>
Encombrants	<b>575,80</b>	<b>357,00</b>	<b>932,80</b>
Métaux	<b>111,20</b>	<b>71,50</b>	<b>182,70</b>
Cartons	<b>35,90</b>	<b>21,10</b>	<b>57,00</b>
Gravats	<b>2325,00</b>	<b>420,00</b>	<b>2745,00</b>
D3E*	-	-	<b>152,00</b>

\*D3E : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques



## Événementiel



Mise en place en accord avec les organisateurs d'événements d'un dispositif de collecte des déchets adapté et d'une signalétique personnalisée. Achat en 2019 de 4 colonnes de tri mobiles : 2 colonnes pour les déchets de type emballages (canettes, barquettes aluminium, suremballages en carton...) et 2 colonnes pour les emballages en verre (bouteilles).

- > **Luchon Aneto Trail (5 au 7 juillet 2019)**  
Renforcement du dispositif de collecte des déchets résiduels (parvis des Thermes de Luchon, Astau, Superbagnères et Hospice de France), collecte séparative des cartons, biodéchets et bouteilles plastiques. 250 kg de cartons et 2500 bouteilles plastiques ont pu être recyclés.
- > **Tour de France (étape du 18 juillet 2019)**  
Mise en place d'un dispositif de collecte des déchets résiduels et de tri sur le site de la Moraine à Garin (nombreux camping-cars) et installation d'une benne pour les services de la voirie départementale sur le col de Peyresourde.
- > **Fête des Fleurs de Luchon (22 au 25 août 2019)**  
Installation de matériel de collecte supplémentaire avec réorganisation des tournées en raison d'un important dispositif VIGIPIRATE.
- > **Fête de la montagne à Boutx (14/15 septembre 2019)**  
Renforcement du dispositif de collecte avec présence en continu d'un personnel technique. Incitation au tri des déchets avec mise en place de colonnes de tri mobiles.

**Ces événements nous ont permis l'élaboration d'un protocole d'organisation pour mieux quantifier les besoins en matériel de collecte et ainsi adapter notre service de collecte.**

## AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS

### Vestiaires

- > Locaux techniques Moustajon : achat et mise en place en juillet 2019 de 8 blocs de 3 vestiaires pour industries salissantes (vestiaires métalliques doubles) avec bancs et cadenas. Agrandissement des locaux sociaux (annexion d'un bureau et fermeture de la mezzanine du hangar).
- > Locaux techniques de Marignac : location et mise en place de locaux sociaux modulaires comprenant une salle de repos, des sanitaires ainsi qu'un vestiaire équipé : installation le 26 novembre 2019 par la société Localu avec branchements et aménagement puis mise en service le 2 décembre 2019.



### Lavage des Équipements de Protection Individuels (EPI)

Projet de mise en place d'une prestation de location et de lavage des Équipements de Protection Individuels des agents affectés à la collecte des déchets (mis en place définitive prévue initialement en mars puis reporté en septembre 2020).

### Mise en conformité des installations

Pose d'une clôture occultante le long de la voie d'accès à la déchèterie de Bagnères-de-Luchon.



# SENTIERS DE RANDONNÉE

Avec plus de 700 km de sentiers entretenus et balisés, les Pyrénées Haut Garonnaises offrent des paysages variés avec des panoramas magnifiques. Pour cela, une équipe technique est dédiée à l'entretien des sentiers tout au long de l'année : fauchage, débroussaillage, balisage.

## ACTIVITÉ DU SERVICE AU FIL DES SAISONS

### Hiver

- > Mise à jour du balisage sentiers pédestres et VTT
- > Confection de la signalétique (panneaux et supports divers)

### Printemps

- > Nettoyage des itinéraires
- > Remise en état des itinéraires après la période hivernale

### Été

- > Fauchage et débroussaillage (de mai à août)

### Automne

- > Réalisation des travaux plus importants : recalibrage et mise à plat des itinéraires, construction d'ouvrages de franchissement (passerelles...), pose de mains courantes et de marches, etc.

## TRAVAUX 2019

### Amélioration du balisage du Pic du Gar

Suite à des réclamations concernant le manque d'informations sur les chemins de randonnée de cette zone, le service sentiers a procédé à l'installation de nouveaux panneaux directionnels en direction du Pic du Gar : Col de Teillech, Pic du Gar et Gouardets. Ce chantier a nécessité l'intervention d'un hélicoptère.

### Rénovation des 3 passerelles à Juzet-de-Luchon

Au vu de l'usure de ces 3 ouvrages, l'équipe sentiers est intervenue pour assurer la sécurité des randonneurs : consolidation fondations (poteaux et gabions), remplacement de la lisse, fixation de poteaux, élagage.



### Réfection des marches sur le sentier n°7

Le service sentiers a réalisé la réfection d'une volée de marches sur le sentier n° 7 (secteur Luchon). Des acacias ont été abattus et débités sur site pour pallier l'éloignement et faciliter les manutentions.



### Sécurisation portion GR10 sur le secteur de Superbagnères

Les sentiers de type GR sont habituellement entretenus par la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Cependant, l'équipe sentier est intervenue pour assurer rapidement la sécurisation d'une portion située sur la commune de Castillon-de-Larboust.

## ÉVÉNEMENTS ET PROJETS INTERCOMMUNAUX

- > Préparation Aneto trail
- > Itinérance Médiévale (définition de l'itinéraire, balisage et soutien logistique)
- > Travail sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle
- > Reconnaissances sur le Chemin de la Liberté au départ de Marnac

# ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX

## BÂTIMENTS INTERCOMMUNAUX



### Travaux 2019

- Locaux techniques à Moustajon : travaux de canalisation des eaux de pluie
- Locaux techniques à Marignac : installation de 3 modules " locaux sociaux " (vestiaires, sanitaires et réfectoire)
- Espace Henri Denard à Montauban-de-Luchon : travaux de mise en conformité électrique
- Gymnase Cazeaux-de-Larboust : nettoyage du parc, remplacement du mobilier (tables de pique-nique et bancs) et sécurisation des ponts
- Ecole d'escalade intercommunale à Labroquère : démarrage des travaux préparatoires, contrôle technique rapport préalable, analyse de sol
- Crèches de Gourdan-Polignan et Sauveterre-de-Comminges (locaux mis à disposition par les mairies) : entretien des locaux réalisé par la CCPHG depuis 2019 et 2016
- Office de Tourisme Intercommunal à Bagnères-de-Luchon (locaux mis à disposition par la mairie) : projet de réaménagement de l'OTI (lancement du marché public, déménagement de l'accueil côté gauche et des services administratifs à Marignac)

## Parc roulant

La Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises dispose actuellement d'une flotte d'une trentaine de véhicules. Le parc roulant étant globalement vieillissant, il fait l'objet d'un plan d'investissement pluriannuel.

	Nombre véhicules	Dont acquisitions 2019
Véhicules légers	4	1
Minibus	5	1
Utilitaires	6	0
Véhicules tout-terrain	4	0
Véhicules funéraires	3	0
Camions plateaux / bennes	4	0
Bennes à ordures	6	1
Remorques	8	1

## AUTRES ÉQUIPEMENTS

### Chapiteaux

Acquisition de 2 chapiteaux supplémentaires de 5x12m (ainsi qu'une remorque adaptée) pour leur mise en location auprès des communes et associations du territoire.

### Matériel technique

Achat d'un gerbeur électrique pour la déchèterie de Saint-Béat en juin 2019 afin d'améliorer les conditions de travail des agents.

# Le pôle social & enfance-jeunesse

## LE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

### Objectifs d'un PEDT

Le projet éducatif territorial est un outil de collaboration locale qui doit rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation (0 -17 ans). Sur un territoire, il s'agit de mobiliser les acteurs de la communauté éducative autour de la question du rythme de l'enfant (collectivités territoriales, établissements scolaires, associations, services de l'état, organismes publics, familles et enfants), mais aussi de mettre en œuvre un partenariat concerté pour rechercher un meilleur équilibre entre les différents temps de l'enfant, scolaire, périscolaire et extrascolaire et réfléchir de façon concertée, pertinente et cohérente à la notion d'accueil et de rythme des enfants.

### Le PEDT a pour objectifs éducatifs de :

- Promouvoir une égalité des chances dans l'accès à des activités de découverte, sportives, artistiques et culturelles ;
- Favoriser l'épanouissement personnel et collectif des enfants et des jeunes ;
- Enrichir et diversifier les temps de loisirs des enfants et des jeunes.

### PEDT 2019-2021 DES PYRÉNÉES HAUT GARONNAISES

En 2019, une première phase d'évaluation des PEDT existants sur le territoire a été réalisée (PEDT ex-CC du Haut Comminges et plusieurs PEDT communaux). Suite à ce diagnostic, un nouveau PEDT a été rédigé par la CC Pyrénées Haut Garonnaises et la Mairie de Bagnères-de-Luchon (la compétence enfance-jeunesse ayant été conservée par la commune). La validation du PEDT par les institutions partenaires (Education Nationale, Caisse d'Allocation Familiale,

Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et la signature de la convention de partenariat ont eu lieu en octobre 2019.

### Gouvernance

L'élaboration et le suivi du PEDT sont effectués par un Comité de Pilotage et un Comité Technique constitués par : l'Education Nationale, la Caisse d'Allocation Familiale, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la CCPHG, la Mairie de Bagnères-de-Luchon, représentants de parents d'élèves, représentants des associations...

### Structures concernées par le PEDT

- Petite enfance : Crèches, assistantes maternelles
- Enfance : ALSH, ALAE, Garderies
- Jeunesse : MJC Luchon, ALSH Sauveterre et Labroquère (camps jeunes)

### Axes stratégiques du PEDT 2019-2021

- Objectif 1 : Rendre efficiente la gouvernance du projet éducatif de territoire en impliquant tous les acteurs éducatifs
- Objectif 2 : Développer la qualité et la diversité des activités proposées aux enfants et aux jeunes
- Objectif 3 : Favoriser la parentalité et dynamiser les relations avec les parents



# CRÈCHES

Sur le territoire des Pyrénées Haut Garonnaises, l'accueil des enfants de 2 mois et demi à 4 ans est assuré par 3 crèches et 28 assistants maternels. La Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises souhaite renforcer et harmoniser l'accueil des tout-petits, un audit sur le fonctionnement des crèches a été lancé en 2019 ainsi qu'un projet de création d'un réseau des assistants maternels (RAM).

## LES CRÈCHES

Pour les trois crèches, la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne finance le fonctionnement sous forme de Prestations de Service Unique. Les participations des familles sont ainsi plafonnées et proportionnelles à leurs revenus.

### Crèche Ramondia à Montauban-de-Luchon

La crèche Ramondia est gérée par l'intercommunalité depuis 1999, elle dispose d'un agrément de 30 places (capacité du bâtiment jusqu'à 45 enfants). Elle assure un accueil collectif régulier, occasionnel ou d'urgence d'enfants de 2 mois et demi à 4 ans (ouverture du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30). Elle accueille des enfants porteurs de handicaps. En 2019, le projet pédagogique était les jeux libres (accès libre aux jeux et aménagement des espaces pour augmenter l'autonomie des enfants). L'équipe de la crèche Ramondia a ainsi participé à une formation sur ce thème. Diverses activités ont été proposées en 2019 : projet jardin, atelier "BAO PAO" par un musicien/formateur, des sorties (carnaval, galette avec les aînés de Montauban...), la traditionnelle fête de fin d'année...



### Association " le Sac à Malices "

Créée en 1991, cette association parentale loi 1901 gère deux crèches sur le territoire :

- > La crèche l'Ilôo Trésors à Sauveterre-de-Comminges (crèche intercommunale faisant l'objet d'une délégation de service public)
- > La crèche le Sac à Malices à Gourdan-Polignan (gestion associative conventionnée avec la CCPHG)

### Crèche L'Ilôo Trésors à Sauveterre-de-Comminges

Elle assure l'accueil d'enfants de 2 mois et demi à 4 ans (ouverture du lundi au vendredi, de 7h45 à 18h15). Depuis 2019, la crèche L'Ilôo Trésors a augmenté sa capacité d'accueil pour répondre à une demande croissante, elle dispose désormais d'un agrément de 15 places. Pour respecter le taux d'encadrement légal, un poste d'auxiliaire de puériculture a été créé. Le contrat de délégation de service public a pris fin au 31 décembre 2019, une convention d'objectifs doit être mise en place avec la CCPHG.



### Crèche Le Sac à Malices à Gourdan-Polignan

La crèche Le Sac à Malices peut accueillir jusqu'à 25 enfants (ouverture du lundi au vendredi, 7h30 à 18h30). En 2019, un atelier parents-enfants sur la motricité libre a été organisé le 7 décembre 2019 avec la psychomotricienne de l'association " Ecoute-moi grandir ".



Le projet d'animation pédagogique développé sur les deux crèches en 2019 est : " Créer, se créer, Comment nourrir la créativité de l'enfant... ". Le but était d'accompagner l'enfant pour qu'il développe sa créativité au quotidien : libre accès aux jeux, l'accès à l'imaginaire et à la rêverie, les arts plastiques, des sorties à la Chapelle St Jacques, au labyrinthe de Sengouagnet ... Les parents sont associés tout au long de l'année à la vie des crèches : fête de la musique, atelier jus de pommes, atelier potager, journée bricolage, présence lors de sorties...

## BILAN FRÉQUENTATION (ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019)

	Nombre d'enfants accueillis	Nombre d'agrément
<b>Crèche Ramondia</b> Montauban-de-Luchon	<b>73</b>	<b>30</b>
<b>Crèche le Sac à malices</b> Gourdan-Polignan	<b>65</b>	<b>25</b>
<b>Crèche Ilôo Trésors</b> Sauveterre-de-Comminges	<b>38</b>	<b>15</b>



## LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Jusqu'au 31 décembre 2019, les assistant(e)s maternelles du Haut-Comminges bénéficient des services du Réseau Assistants Maternels de la Communauté de Communes Coeur et Coteaux du Comminges (prolongation de la convention qui liait l'ex-CC Haut Comminges et l'ex-CC Nébouzan-Rivière-Verdun). En revanche, il n'existe pas de RAM sur les secteurs du Saint-Béatais et du Luchonnais.

En 2019, la CCPHG a lancé le projet de création d'un RAM à l'échelle du territoire. Cette volonté s'est traduite par le recrutement début 2020 d'un agent dédié à la création du service.



### Le RAM a trois grandes missions principales

- > Informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil (accès, coût, aides possibles, démarches administratives et juridiques) et les professionnels de l'accueil individuel
- > Offrir un cadre d'échanges et de rencontres des professionnels de l'accueil individuel
- > Observer les conditions locales d'accueil du jeune enfant



## **ALAE**

Depuis le 1er janvier 2019, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises a pris la compétence périscolaire pour les temps déclarés en Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE). Les 13 ALAE assurent l'accueil des enfants dans les écoles lors des différents temps périscolaires : accueil du matin, du midi et du soir.

### **HARMONISATION DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**

Pour harmoniser la qualité de l'offre enfance jeunesse territoriale, la CCPHG a souhaité la transformation de garderies en accueils périscolaires déclarés. Depuis septembre 2019, sept nouveaux sites ALAE sont gérés par la Communauté de Communes :

- > Cierp Gaud et St Béat étant déjà en ALAE organisés par leur commune respective, sont depuis le 1er janvier 2019 gérés par la CCPHG.
- > Montauban de Luchon, St Mamet, RPI Cazeaux -Oô, Marignac et Fos sont à présent gérés par la CCPHG et déclarés en ALAE. La prise de la compétence périscolaire a eu pour effet de transférer la gestion de ces 5 garderies communales à la CCPHG.

Seules les écoles de Bagnères-de-Luchon n'ont pas de service ALAE en 2019 par choix du conseil municipal.

### **CONDITIONS D'ACCUEIL DES ENFANTS**

#### **Projet pédagogique**

Chaque ALAE définit son projet pédagogique en fonction du PEDT de la CCPHG qui oriente les différentes activités quotidiennes : sportives, créatives, etc. ou tout simplement activité calme pour jouer, lire ou rêver. Certaines activités se font sur inscription, d'autres permettent aux parents de venir récupérer leurs enfants quand ils le souhaitent. Un soin particulier est porté au respect du rythme de l'enfant.

### **Activités proposées pour l'année scolaire 2018-2019**

Chaque équipe d'animation planifie un programme d'activités (ponctuelles ou sur l'année) qui peuvent nécessiter des intervenants extérieurs qualifiés. Des regroupements entre plusieurs ALAE ont également lieu pour des animations spécifiques (tournois...). En 2019, la CCPHG a fait l'acquisition d'un minibus supplémentaire pour favoriser les sorties (avec participation financière de la CAF).

- > Activités sportives : escalade, tir à l'arc, tennis...
- > Activités créatives : création de pommes en papier mâché pour la fête de la pomme de Sauveterre, tricot, réalisation d'un clip vidéo, atelier cuisine avec l'association " Serpettes et Chaudrons ", projet photo (découverte du cyanotype, du light painting), contes avec l'association " Lire et faire lire " ...
- > Fêtes et animations : Carnaval, marché de Noël, fête de Pâques...
- > Activités Inter-ALAE : tournoi Inter ALAE Rugby FLAG, sensibilisation au tri sélectif, cours de ping-pong...



#### **Encadrement**

Les enfants sont encadrés par une équipe de professionnels diplômés et expérimentés (directeurs ALAE, animateurs BAFA, intervenants spécifiques, ATSEM) respectant le taux d'encadrement légal. En 2019, pour accompagner les changements et pour respecter les taux d'encadrement, deux postes de remplaçants ont été créés et des formations BAFA et BAFD ont été financées pour les postes le nécessitant. Des intervenants extérieurs et des bénévoles peuvent renforcer l'offre d'activités mais ils ne sont pas comptabilisés dans le taux d'encadrement.

## ALSH

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (anciennement “ centres de loisirs ”) accueillent les enfants de 3 à 17 ans lors des vacances scolaires zone C et pour certains ALSH, les mercredis après-midi. En 2019, l'ALSH du Lugaran situé sur la commune de Labroquère a été transféré à la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises, qui gère désormais 3 ALSH (le Lugaran à Labroquère, l'ALSH de Sauveterre-de-Comminges et les Marmottons à Bagnères-de-Luchon).

### CONDITIONS D'ACCUEIL DES ENFANTS

Les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 17 ans (sauf pour Les Marmottons jusqu'à 12 ans) lors des vacances scolaires zone C et des mercredis après-midi (uniquement pour l'ALSH Les Marmottons et de janvier à mars pour l'ALSH du Lugaran pour les sorties ski). Les enfants peuvent être accueillis à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Des séjours de plusieurs jours sont également proposés sur les périodes de vacances scolaires.

Depuis les vacances de la Toussaint 2018, les tarifs des 3 ALSH ont été harmonisés (modulation de la tarification en fonction du quotient familial et de la composition de la famille). La CCPHG a également mis en place une navette depuis Cierp-Gaud pour emmener les enfants du Saint-Béatais vers l'ALSH Les Marmottons (pour le mercredi et les vacances scolaires).

### PROJET PÉDAGOGIQUE

Les ALSH proposent aux enfants de pratiquer plusieurs activités de loisirs éducatifs et de détente adaptées aux différentes tranches d'âge, définies à partir du Projet Éducatif Territorial 2019-2021 et d'un projet pédagogique propre à chaque équipe.

## ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

### ALSH de Sauveterre-de-Comminges

Pour chaque période de vacances scolaires, l'équipe d'animation sélectionne un ou plusieurs thèmes comme ligne conductrice pour le planning d'activités. Par exemple, “ faites vos expériences et jeux d'adresse ” pour les vacances de printemps 2019. Des visites et sorties sont également organisées : Cité de l'espace à Toulouse, aquarium de Lourdes, sorties ski... L'ALSH a organisé plusieurs séjours : le raid aventure, des bivouacs, des mini-camps voile et paddle, un séjour à l'Hospice de France, un camp surf à Capbreton...



### ALSH les Marmottons à Bagnères-de-Luchon

En 2019, les thématiques abordées portaient sur la sensibilisation à l'environnement, la solidarité et coopération, l'ouverture au monde par la découverte, l'esprit de partage et d'échange. Des sorties ont été organisées : le balcon des étoiles, Xploria, journées ski, la cité des abeilles à Génos... et plusieurs intervenants extérieurs ont réalisé des ateliers (PGHM, “ Bike in Louron ”, “ Les petits débrouillards ”...). Deux mini-séjours ont eu lieu : mini-raid VTT et Bivouac'environnement en partenariat avec la MJC de Luchon ainsi que des échanges avec d'autres structures (crèche Ramondia, maison de retraite Era Caso...).



## ALSH le Lugaran à Labroquère

Lors des vacances de la Toussaint, deux thématiques ont été sélectionnées pour construire le programme d'activités : " L'automne est là ! " et " Halloween ". Avec par exemple du land Art, des balades, des ateliers créatifs, des sorties à l'école d'escalade intercommunale de Labroquère...

**Des journées et animations regroupant tous les centres de loisirs sont également organisées. Par exemple en 2019 : Foot'indor et Ping-Pong, Journée Grimp'arbre, Journées Grand jeu, Journée Rand'orientation...**



## BILAN FRÉQUENTATION (ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019)

	Nombre d'enfants accueillis en moyenne par jour					
	Vacances de la Toussaint	Vacances de Noël	Vacances de février	Vacances de Pâques	Vacances d'été	Mercredis après-midi
ALSH Les marmottons - Bagnères-de-Luchon	30	20	33	30	47	20
ALSH Sauveterre-de-Comminges	35	Fermé	45	40	60	Fermé
ALSH du Lugaran - Labroquère	NC	NC	NC	NC	NC	Fermé

**NC** : chiffres non communiqués



# SERVICE LOCAL DE L'HABITAT

Constatant un besoin important de rénovation du parc de logements, les Communautés de Communes du Comminges ont décidé de mutualiser dès 2005 un service dédié au travers de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Depuis le 1er janvier 2018, une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a été initiée pour une durée de 3 ans entre la CC Coeur et Coteaux du Comminges, la CC Cagire Garonne Salat et la CC Pyrénées Haut Garonnaises.

## MISSIONS

Les conseillers accompagnent les projets des particuliers et des bailleurs en fournissant des conseils techniques et une aide lors du montage de demandes d'aides financières auprès de nos partenaires (le Conseil Départemental représentant l'Agence Nationale de l'Habitat et l'Etat, le Conseil Régional, la Caisse d'Allocations Familiales, la SACICAP Toulouse Pyrénées et Action Logement Services).

### Les dossiers sont classés selon 4 catégories :

- > Les demandes " Habiter Mieux " (HM) : programme d'aide pour la rénovation énergétique des logements
- > Les demandes " Mixte " : rénovation énergétique et travaux pour le maintien au domicile des personnes âgées et/ou handicapées
- > Les demandes " Très dégradé " (LHI) : logements présentant un certain niveau de dégradation du bâti
- > Les demandes " Autonomie " : travaux pour le maintien au domicile

## BILAN POUR 2019

### Prises de contact

A l'échelle de la Communauté de Communes, 200 personnes ont contacté le SLH en 2019.

### Dépôts de dossiers

Au total 52 dossiers ont été déposés dans le cadre de l'OPAH et 22 dossiers hors OPAH (programme parallèle de l'ANAH et des caisses de retraite).

OPAH				Hors OPAH
Dossiers Habiter mieux	Dossiers Mixte	Dossiers Très dégradé	Dossiers Auto-nomie	
41	2	1	8	22
52				

Les dossiers OPAH représentent 1 million d'euros de travaux et 650 000 € de subventions. La croissance régulière des demandes et des besoins laisse penser que la dernière année de l'OPAH Pays de Comminges en 2020 se poursuivra dans la même dynamique.

### Impact économique pour le territoire

Au-delà du bien-être et du confort apporté aux ménages accompagnés, ces travaux de rénovation génèrent d'importantes retombées économiques pour le territoire. En 2019, 20 artisans du territoire ont émis des factures sur des dossiers à hauteur de 262000 € de travaux.

 **36** permanences réalisées à la CCPHG

 **52** dossiers OPAH

 **1** million d'euros de travaux

 **650 000 €** de subventions

# SERVICES À LA PERSONNE

## TRANSPORT À LA DEMANDE

Pour faciliter les déplacements sur le territoire, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises gère trois lignes de transport à la demande sur le secteur du Saint-Béatais.

### Fonctionnement du service

Trois lignes de transports desservent chaque semaine des pôles commerciaux, pour un coût de 2 euros aller-retour :

- > Vers Cierp-Gaud (le mardi)
- > Vers Marignac (le jeudi)
- > Vers Saint-Béat-Lez (le vendredi)

Ces lignes existaient préalablement à la fusion des intercommunalités, ainsi elles sont déployées uniquement sur le secteur du Saint-Béatais (21 communes).

Le transport est assuré par deux prestataires : Taxi Danflous et Taxi Berra.

En 2019, ce service est subventionné par le Conseil Départemental et le Conseil Régional.

### Fréquentation 2019

Au total, 1690 trajets aller-retour ont été effectués en 2019 sur l'ensemble des lignes.



## PORTAGE REPAS À DOMICILE

Pour favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises propose un service de livraison de repas à domicile. Ce service est déployé uniquement sur le secteur du Luchonnais.

### Fonctionnement du service

Le service de portage de repas est à la disponibilité des personnes âgées ou temporairement dans l'incapacité de préparer leurs repas (sans conditions d'âge ni de ressources, habitants permanents ou temporaires). Il assure la livraison en liaison froide de repas équilibrés et adaptés (diabétique, sans porc ou sans sel), ainsi qu'une parfaite sécurité quant à l'hygiène. Les repas sont élaborés dans les cuisines du Centre d'Hébergement, d'Accueil et de Loisirs de Gourdan-Polignan. Depuis 2019, le CHAL a renforcé la qualité des repas en proposant chaque jour au minimum un produit bio, local et fait maison. Le coût d'un repas est de 7,70 €.



### Bilan 2019

	2017	2018	2019
Nombre repas distribués par an	7182	8455	9872
Evolution		+17,72%	+16,75%

 **9872** repas distribués en 2019

 **+16,75 %** par rapport à 2018

 **27** repas par jour en moyenne

# POMPES FUNÈBRES

Les conseillers funéraires des Pompes Funèbres des Pyrénées Haut Garonnaises accompagnent les familles avec tact et professionnalisme, avant, pendant et après l'organisation des obsèques.

## MISSIONS

### Formalités administratives

Les conseillers funéraires expliquent les démarches essentielles à réaliser et leurs délais légaux. Ils peuvent également se charger de la rédaction et la publication de l'avis de décès et des remerciements dans les journaux locaux.

### Transport

En fonction des besoins, le service organise le transport du corps du défunt avant et après la mise en bière.

### Conservation et préparation du défunt

Les pompes funèbres disposent de deux chambres funéraires à Cierp-gaud et Bagnères-de-Luchon pour permettre aux familles de se recueillir dans un lieu apaisant et intime.

### Organisation de cérémonies

Selon les volontés du défunt et de la famille, le maître de cérémonie établit le déroulement des obsèques, le type de cérémonie (civile ou religieuse) ainsi que tous les détails garantissant des obsèques conformément aux souhaits exprimés. Depuis 2019, un forfait obsèques a été mis en place pour les cérémonies se déroulant le samedi.



## Vente d'articles funéraires

Deux magasins proposent toute une gamme de produits funéraires : compositions de fleurs artificielles, plaques et ornements...



## BILAN 2019

### Nombre d'obsèques réalisées

	Nombre d'obsèques	Evolution
2017	<b>194</b>	
2018	<b>186</b>	<b>- 4,12 %</b>
<b>2019</b>	<b>177</b>	<b>- 4,84 %</b>

La baisse d'activité constatée depuis 2017 s'explique par l'arrêt des contrats obsèques, le non-renouvellement des conventions avec les différentes mutuelles et l'arrêt des transports longue distance. Ainsi, les proches ont dû se tourner vers d'autres opérateurs.

### Travaux réalisés

- > Pompes funèbres Bagnères-de-Luchon : extension et aménagement du salon funéraire (dont changement du système de ventilation)
- > Pompes funèbres Cierp-Gaud : pose d'un aquadrain pour l'évacuation des eaux pluviales (côté entrée du magasin et du personnel).



# **CONNAÎTRE LES RESSOURCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**



# LES FINANCES

La mise en place d'une bonne gestion permet à l'intercommunalité de financer les services du quotidien et d'investir pour préparer l'avenir. Pour l'exercice 2019, les comptes administratifs ont été validés lors du Conseil Communautaire du 12 mars 2020.



## COMPTE ADMINISTRATIF

Le budget 2019 de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises s'élève à :

### 23 millions d'euros

#### • 17 millions d'euros de dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services (matériels, bâtiments, prestations de services...) ainsi que les salaires.

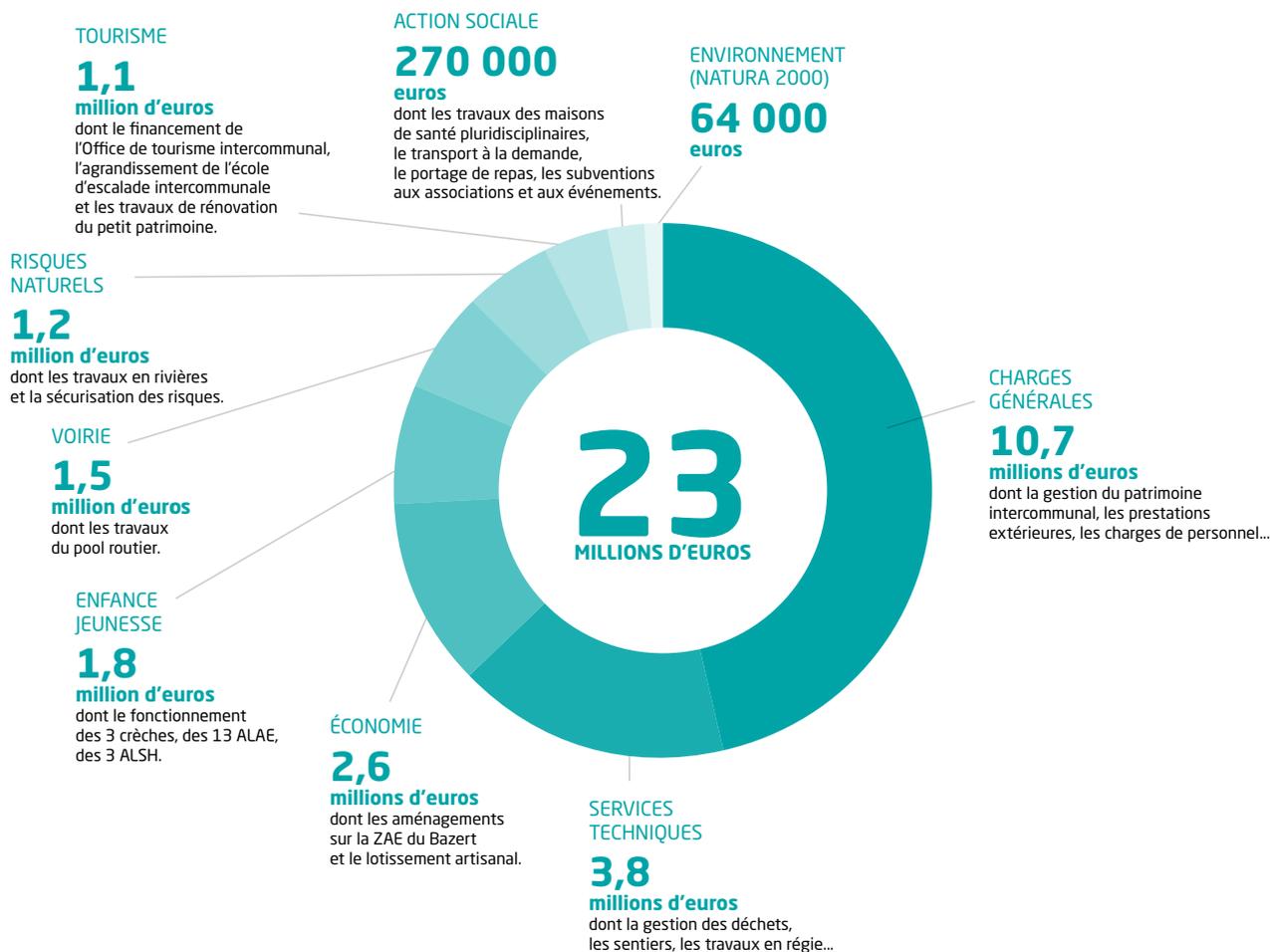
#### • 6 millions d'euros de dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la valeur du patrimoine : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure...

Il est découpé en un budget principal et 7 budgets annexes :

		DÉPENSES		RECETTES	
		Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
<b>Budget principal</b>		15 443 760,21 €	4 578 953,76 €	20 032 434,21 €	2 921 936,48 €
<b>Budgets annexes</b>	Déchets	746 840,88 €	32 951,67 €	732 358,66 €	195 645,16 €
	Pompes funèbres	452 531,04 €	15 402,79 €	436 672,43 €	47 718,30 €
	Lotissement artisanal	298 272,78 €	503 332,54 €	317 187,22 €	296 056,65 €
	Zone d'activité économique	586 749,31 €	1 158 134,70 €	678 273,91 €	577 022,35 €
	Natura 2000	63 886,76 €	-	13 111,38 €	-
	Photovoltaïque	2 783,82 €	25,00 €	2 756,26 €	7 253,31 €
	Transport à la demande	10 976,21 €	-	18 670,36 €	-

## RÉPARTITION DU BUDGET PAR MISSION



## FISCALITÉ

Pour garantir l'équité de la pression fiscale, les élus communautaires avaient adopté en 2018 les nouveaux taux d'impôts locaux qui s'appliquent sur l'ensemble du territoire. Compte tenu des économies réalisées sur les budgets de 2017 et 2018, les taux resteront donc identiques en 2019

- > Taxe habitation : 14,82%
- > Taxe sur le foncier bâti : 4,60%
- > Taxe sur le foncier non bâti : 16,47%
- > Contribution foncière des entreprises : 37,60%

Pour éviter des variations trop brutales entre les 3 anciens territoires, ces taux sont des taux moyens, qui par un mécanisme de convergence sur 12 ans, s'appliquent progressivement et différemment suivant la localisation d'origine de votre résidence dans votre ancienne communauté de communes.

Ainsi, concernant les ordures ménagères, une variation est à noter :

- > TEOM : 9,38% (secteur du Luchonnais, taux identique à 2018)
- > REOM : 181,00€ TTC (secteur du Saint-Béatais, augmentation de 7% par rapport à 2018)

## MARCHÉS PUBLICS

Les services de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises s'assurent du respect des principes de la commande publique : liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats, transparence des procédures.

Consultations

315

# LES RESSOURCES HUMAINES

## EFFECTIFS



**134 agents**

### Répartition par types de contrat

Titulaires et stagiaires	<b>97</b>
CDI	<b>5</b>
CDD	<b>32</b>
Emplois aidés	<b>0</b>

### Répartition par sexe

Hommes	<b>49</b>
Femmes	<b>85</b>

### Répartition par pôle

Pôle développement	<b>5</b>
Pôle technique	<b>46</b>
Pôle social / enfance-jeunesse	<b>59</b>
Pôle administratif	<b>24</b>

## ACTIONS MISES EN PLACE EN 2019

### Formation

#### Jours de formation 2019

- > 74 agents ont participé à au moins une formation
- > 359,5 jours de formation pour l'ensemble des agents

#### Budget formation

Toute collectivité ayant, au moins, un emploi à temps complet prévu à son budget cotise pour l'ensemble de son personnel, même celui à temps non complet, au Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). A ce titre, en 2019, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises a reversé environ 21 200 euros au CNFPT.

Pour les formations non assurées par le CNFPT, des organismes extérieurs sont sollicités. En 2019, ces prestations ont représenté un budget de 9 868 euros.

### Prévention des risques

#### Mise à jour du document unique

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) répertorie l'ensemble des risques professionnels auxquels sont exposés les agents, afin d'organiser la prévention au sein du programme annuel de prévention. La mise à jour du document unique a été menée en 2019 par les membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), les assistants de prévention et les responsables de service.

En 2019, 4 réunions du CHSCT ont été organisées.

#### Amélioration des conditions de travail

- > Mise en place d'une prestation " camion laveur container "
- > Location d'algeco pour les services techniques sur le site de Marignac
- > Travaux de réfection et d'aménagement des vestiaires pour les services techniques sur le site de Moustajon
- > Visite de terrain : 1
- > Analyse Accident de service : 2
- > Journée sensibilisation port EPI avec le Centre de Gestion 31 (agents du technique)

### Formations prévention des risques

En 2019, diverses formations ont été organisées dans le cadre de la prévention des risques au travail :

- > Formation prévention des risques liés à l'activité physique
- > Formation incendie Equipiers première intervention / Manipulation Extincteur
- > Formation sauveteur secouriste du travail (1 session " initiale " et 2 sessions " mise à jour des connaissances ) "
- > Formation sensibilisation au risque routier
- > Formation des membres du CHSCT
- > Formation continue obligatoire des assistantes et assistants de prévention
- > Formation premier secours auprès du tout jeune enfant
- > Formation entretien et manipulation de la tronçonneuse en sécurité
- > Formation continue obligatoire : FCO marchandises et CACES n°9

### **Action sociale : adhésion au COSAT**

Afin d'harmoniser l'action sociale, le service Ressources Humaines a étudié différentes possibilités de mise en place d'une action sociale de qualité. Depuis 2019, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises cotise au Comité des Oeuvres Sociales des Agents de la ville de Toulouse et Assimilés (COSAT) afin d'offrir aux agents tout un panel de prestations sociales, d'activités de loisirs à tarif préférentiel, de locations saisonnières... Tous les agents ayant un contrat de plus de 3 mois peuvent en bénéficier.



# SECRETARIAT

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

Le secrétariat général assure des missions d'accueil et d'informations des habitants et usagers. Il gère également toute l'administration de la collectivité : la préparation et le suivi des conseils et bureaux communautaires dont la gestion des actes produits par la collectivité.

### Gestion des assemblées

Conseils Communautaires	10
Délibérations Conseils	169
Bureaux communautaires	9
Délibérations Bureaux	26
Arrêtés	8

## SERVICE DE SECRETARIAT INTERCOMMUNAL

Déployé sur l'ancien Pays de Luchon, le secrétariat intercommunal permet aux communes, même les plus petites, de disposer d'une secrétaire de mairie.

Ainsi, selon les besoins des maires, 6 agents intercommunaux sont déployés sur les 25 communes suivantes : Antignac, Artigue, Benqué, Billière, Bourg-d'Oueil, Castillon-de-Larboust, Cathervielle, Caubous, Cazarilh, Cazeaux-de-Larboust, Cier-de-Luchon, Cirès, Garin, Gouaux-de-Luchon, Jurvielle, Juzet-de-Luchon, Mayrègne, Oô, Portet-de-Luchon, Poubeau, Saccourvielle, Saint-Paul-d'Oueil, Salles-et-Pratviel, Sode et Trébons.



# SYSTÈMES D'INFORMATION

Ce service gère le parc informatique et les réseaux de la collectivité. Il s'occupe de l'ensemble des matériels et des logiciels utilisés par la CCPHG : les applications métiers, les données, les infrastructures nécessaires au stockage, aux sauvegardes, aux impressions ou encore aux télécommunications. Il s'assure ainsi de la condition opérationnelle de l'ensemble des services fournis aux utilisateurs avec une assistance de proximité.

## HARMONISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

La fusion des intercommunalités a redéfini nos besoins en matière d'organisation, de collaboration, de partage, d'échange et de communication. L'harmonisation des systèmes d'information est un chantier long et technique qui a été anticipé en amont de la fusion mais qui reste encore d'actualité. Dans un contexte de transformation intense, le service devait à la fois assurer le fonctionnement interne de la collectivité, garantir les conditions techniques de la continuité du service public, renforcer la sécurité des infrastructures tout en assurant la convergence des systèmes et en développant le volet système d'information des nouveaux projets. Notamment la mise en mobilité des services imposée par la nouvelle configuration de notre collectivité (multisites, périmètre étendu) pour permettre à chaque agent d'accéder en tout lieu aux mêmes logiciels, aux mêmes informations et aux mêmes bases documentaires.

## ORGANISATION DU STOCKAGE DE DONNÉES

Poursuite de l'homogénéisation des bases documentaires, centralisation des archives documentaires numériques et rationalisation de l'infrastructure serveur et réseau (7 serveurs et 42 équipements réseaux physiques).

## MIGRATION VERS LA TÉLÉPHONIE IP

En 2019, le service a procédé à la migration des solutions téléphoniques professionnelles des lignes de téléphone analogiques RTC (réseau téléphonique commuté) vers de la téléphonie IP (Internet Protocol) ; c'est à dire de la téléphonie par internet.

## GESTION DES INFRASTRUCTURES RÉSEAU ET MAINTENANCE

Avec 11 bâtiments informatisés en gestion directe, la gestion des infrastructures et la maintenance informatique représente une part importante des missions du service systèmes d'information.

## DÉVELOPPEMENT D'UN SIG INTERCOMMUNAL

Mise à disposition des communes et des services intercommunaux d'un outil SIG (système d'information cartographique) permettant une consultation simplifiée du cadastre, assistance des utilisateurs et mise à jour annuelle des données foncières.

Pour répondre aux besoins grandissants des services et des usagers, le service systèmes d'information développe une solution SIG complète et mutualisée avec le Pays Comminges-Pyrénées et les Communautés de Communes de Cœur et Coteaux du Comminges et Cagire Garonne Salat.

 **80 postes**  
informatiques

 **50 lignes**  
mobiles

 **420 000 mails annuels**  
transitant sur les messageries CCPHG

# COMMUNICATION

Le service communication est chargé de promouvoir les actions menées par la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises auprès de ses habitants, des entreprises et des différents partenaires. Pour donner de la lisibilité à l'action publique, il élabore une stratégie de communication mettant en œuvre des supports variés. Il gère également la communication interne auprès des élus et des agents communautaires.

## HARMONISATION GRAPHIQUE

Poursuite de l'harmonisation des supports intercommunaux suite à la création de la nouvelle charte graphique intercommunale en 2018 : signalétique pour la gestion déchets (bacs de collecte, colonnes de tri sélectif...), marquage des véhicules, panneaux de signalisation des travaux de voirie et des chantiers d'aménagements, création de supports (oriflammes, roll-up...).

## COMMUNICATION ÉDITORIALE

Elaboration des supports de communication pour l'ensemble des services de la Communauté de communes (rédaction, mise en page et diffusion) : réalisation d'affiches et de flyers, de panneaux d'information, de la lettre interne, de la lettre d'information Natura 2000...

## COMMUNICATION DIGITALE

Création de contenu et administration du site Internet : [www.cc-pyreneeshautgaronnaises.fr](http://www.cc-pyreneeshautgaronnaises.fr) et des réseaux sociaux : page facebook @ccphg et du compte youtube Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises

## CÉRÉMONIES ET ÉVÉNEMENTIELS

Organisation des événements institutionnels (vœux, cérémonies officielles...), rédaction des discours et des éléments de langage. Accompagnement des manifestations intercommunales dans la mise en place de leur stratégie de communication (Itinérance Médiévale, Fête de la montagne, Journées Européennes du Patrimoine).

## CONSEILS STRATÉGIQUES ET ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES ET DE L'EXÉCUTIF

Définition de stratégies de communication, élaboration de supports, soutien logistique (Consultation Plan Climat, communication en période pré-électorale, opération Dossier Médical Partagé avec le PETR Comminges-Pyrénées, support sur les zones économiques...).

## RELATIONS PRESSE

Gestion des relations presse pour promouvoir les actions de la Communauté de communes : organisation de 4 conférences de presse, envoi de 13 communiqués de presse...

Site web  
 **15 000**  
visiteurs uniques

Facebook  
 **707**  
abonnés



# **LES STRUCTURES ASSOCIÉES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**



# OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL PYRÉNÉES 31

La Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises exerce la compétence obligatoire “ promotion du tourisme, dont la création d’offices de tourisme “. Ainsi, un Office de Tourisme Intercommunal sous statut EPIC a été créé en 2017 avec le nom commercial “ Pyrénées 31 tourisme ”.

## MISSIONS

- > Accueil et information (Bagnères-de-Luchon et Saint-Béat-Lez)
- > Deux accueils physiques : Bagnères-de-Luchon et Saint-Béat-Lez (ouverture saisonnière)
- > Vente d’activités et de séjours
- > Promotion touristique et animation numérique
- > Organisation de visites
- > Animation et coordination du réseau de prestataires
- > Observatoire de données économiques

Pyrénées 31 Tourisme travaille en coordination avec le Comité Départemental et le Comité Régional du Tourisme. Il contribue également à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local.

## GOUVERNANCE

Le comité directeur de l’OTI est composé de 3 collèges :

- > Un collège d’élus : 11 membres titulaires et 11 suppléants
- > Un collège de professionnels du tourisme : 9 membres titulaires et 9 suppléants
- > Un collège des techniciens (sans droit de vote)

Depuis 2017, la Présidence était assurée par Mme Dominique ALEGRE. Après des dysfonctionnements et avec la volonté d’impulser une dynamique plus intercommunale, M. Alain CASTEL, alors Président de la CCPHG, a été élu courant 2019, nouveau Président de l’OTI Pyrénées 31.

## ACTIONS MENÉES EN 2019

- > Adoption d’un nouveau plan de communication et médias intégrant les tendances liées au développement durable (encres végétales, limitations nombre d’éditions...)



- > Lancement d’un plan d’actions intégrant le virage numérique
- > Lancement du site Internet [www.pyrenees31.com](http://www.pyrenees31.com)
- > Engagement dans une nouvelle politique partenariale plus adaptée avec le territoire
- > Lancement des travaux de l’accueil de Bagnères-de-Luchon (maîtrise d’ouvrage CCPHG)
- > Mise en place d’une direction par intérim

## BUDGET

Le budget 2019 de l’Office de Tourisme Intercommunal s’élève à 1,2 millions d’euros. La CCPHG soutient fortement l’Office de Tourisme Intercommunal au travers :

- > du versement de 453 900€ de subvention en 2019
- > du reversement intégral du produit de la taxe de séjour (environ 430 000€ en 2019).

### Coordonnées

Office de Tourisme Intercommunal  
Pyrénées 31

18 allées d’Etigny  
31110 Bagnères-de-Luchon  
05 61 79 21 21  
[www.pyrenees31.com](http://www.pyrenees31.com)



# SMO HAUTE-GARONNE MONTAGNE

Le Syndicat Mixte Ouvert Haute-Garonne Montagne a été créé en octobre 2018 pour assurer la gestion des 3 stations de ski haut-garonnaises : Luchon-Superbagnères, Le Mourtis et Bourg d'Oueil.

## GOUVERNANCE

Il est constitué à 80 % par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et à 20 % par la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises. Le Bureau est constitué de 16 représentants du Conseil Départemental, 2 représentants pour la CCPHG et 2 représentants pour le collège des communes.

- > Président : Georges MÉRIC
- > 1er Vice-Présidente : Maryse VEZAT-BARONIA
- > 2ème Vice-Président : Patrice RIVAL
- > 3ème Vice-Président : Alain CASTEL
- > 3ème Vice-Présidente : Roselyne ARTIGUES

## RÉALISATIONS 2019

### Modernisation des infrastructures pour la neige de culture

Les premiers investissements engagés par Haute-Garonne Montagne ont porté sur l'installation de 51 enneigeurs à Luchon-Superbagnères et 13 enneigeurs au Mourtis pour un montant total de 4,8 millions d'euros.

### Harmonisation de la billetterie sur les 3 stations

Haute-Garonne Montagne a développé une offre tarifaire harmonisée ainsi que de nouvelles formules adaptées aux besoins de la clientèle (séjours plus courts mais plus fréquents). Un nouveau " forfait 3 stations " offre la possibilité aux skieurs d'accéder aux trois domaines de manière

illimitée tout au long de la saison pour un tarif unique. Des avantages ont aussi été mis en place afin de favoriser l'accès du ski pour tous avec la gratuité pour les moins de six ans et les plus de 65 ans, et des réductions pour les personnes en recherche d'emploi.

La mise en place d'un système " mains-libres " a permis de diversifier les modes de commercialisation (en ligne, sur des bornes, en station) pour améliorer la rapidité d'achat et fluidifier la circulation sur les domaines skiables.

### Promotion de l'offre 3 stations

Diverses actions de communication ont été menées, notamment une campagne d'affichage, l'édition d'une brochure promotionnelle commune, l'organisation d'un village tourisme en plein centre de Toulouse...



LUCHON-SUPERBAGNÈRES - LE MOURTIS - BOURG D'OUEIL

### Coordonnées

Syndicat Mixte  
Haute-Garonne Montagne  
05 61 79 97 06  
[secretariat@hg-montagne.com](mailto:secretariat@hg-montagne.com)



# SMO SAINT-BERTRAND VALCABRÈRE

Pré-existant depuis 1989, le SMO Saint-Bertrand-Valcabrère a fait l'objet d'une modification statutaire en 2018 pour permettre la réalisation d'un véritable programme d'actions. Sa finalité étant la valorisation et le développement culturel et touristique du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère.

## GOVERNANCE

Il est administré par un comité syndical composé de 20 membres et dont la Présidence est assurée par Mme Maryse VEZAT-BARONIA :

- > 16 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour le Conseil départemental
- > 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant pour la CCPHG
- > 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour la commune de Saint-Bertrand de-Comminges
- > 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour la commune de Valcabrère



COMMUNE DE  
VALCABRÈRE

## RÉALISATIONS 2019

### Etude pour un schéma directeur d'aménagement et de valorisation du Grand Site St-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère

Pour permettre aux collectivités de se doter d'un cadre et d'un projet de référence qui donne une stratégie d'ensemble en faveur du territoire et afin de répondre aux attentes des différents labels sollicités (Grand Site Occitanie, Opération Grand

Site de France et maintien du classement UNESCO), une étude a été confiée au bureau d'études Palimpseste. La maîtrise d'ouvrage a été assurée par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne. La restitution du schéma directeur a eu lieu en mai 2019, celui-ci contient l'ensemble des orientations stratégiques pour l'aménagement du site pour une durée de 10 ans.

### Engagement d'une maîtrise d'œuvre pour la réalisation de deux cheminements

- > Saint-Bertrand-de-Comminges : accès de la ville haute depuis le parking
- > Réalisé 2019 : mission de maîtrise d'oeuvre par le bureau d'études Palimpestre - Travaux prévus : novembre 2020 - fin 2021



- > Liaison St Just - St Bertrand : création d'un chemin en bordure de la route entre le Plan et St Just - Réalisé 2019 : mission de maîtrise d'oeuvre par le bureau d'études Palimpestre



## BUDGET

En 2018 et 2019, le budget permettait d'assurer le fonctionnement à minima du SMO. Dès 2020, le budget a atteint 684 000 € (dont 642 000 € d'investissement).

### Coordonnées

Syndicat Mixte Ouvert St Bertrand-Valcabrère  
Couvent des Olivetains  
31510 Saint-Bertrand-De-Comminges  
Téléphone : 05 62 00 25 73  
Mail : sophie.guridi@cd31.fr

# SYNDICAT MIXTE GARONNE-AMONT

## TERRITOIRE D'ACTION

Créé au 1er septembre 2019, le Syndicat Mixte Garonne-Amont intervient sur 173 communes réparties sur 4 Communautés de Communes :

- > Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises (en totalité)
- > Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges (en partie)
- > Communauté de Communes Cagire Garonne Salat (en partie)
- > Communauté de Communes Neste Barousse (en partie)

## ATTRIBUTIONS

Le syndicat exerce par transfert la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GeMAPI) :

- > L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- > L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau
- > La défense contre les inondations et contre la mer
- > La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

## PREMIÈRES ACTIONS PRÉVUES

- > Le lancement d'une étude globale pour la mise en place d'un Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau
- > La préparation de la candidature pour entrer dans la démarche PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations)

Ces outils sont incontournables pour mener une démarche cohérente et faire une programmation à l'échelle du bassin versant et s'assurer d'un certain nombre de financements (Agence de l'Eau, Etat, Région, Département).

## GOVERNANCE DU SMGA EN 2019

- > Président : Alain FRECHOU
- > 1er Vice-Président : Alain SOULE
- > 2ème Vice-Président : Alain CASTEL
- > 3ème Vice-Président : René MARROT

## Le Comité Syndical est composé de :

François ARGANGELI (CCCGS - titulaire) / Alain SOULE (CCCGS - titulaire) / André GASTON (CCCGS - suppléant) / Louis BARES (CCCGS - suppléant) / Alain FRECHOU (5C - titulaire) / Emilie SUBRA (5C - titulaire) / Eric MIQUEL (5C titulaire) / Laure VIGNEAUX (5C - titulaire) / Daniel SOUPENE (5C - suppléant) / Evelyne SANSONETTO (5C - suppléante) / Jean-Louis PUISSEGUR (5C - suppléant) / Jacques ALBENQUE (5C - suppléant) / Alain CASTEL (CCPHG - titulaire) / Denis MARTIN (CCPHG - titulaire) / Alain PUENTE (CCPHG - titulaire) / Claude PUIGDELLOSAS (CCPHG - titulaire) / Patrick SAULNERON (CCPHG - titulaire) / Serge COLLA (CCPHG - suppléant) / Jean-Pierre COMET (CCPHG - suppléant) / Marie CROUZET (CCPHG - suppléant) / Charles HORMIERE (CCPHG - suppléant) / Jean-Louis REDONNET (CCPHG - suppléant) / René MARROT (NB - titulaire) / André DURAN (NB - suppléant).

## BUDGET

Le budget primitif pour 2020 est évalué à 695 000 € TTC.

 **173 communes**

 **87 652 habitants**

 **1 500 km de cours d'eau**

## Coordonnées

Syndicat Mixte Garonne-Amont  
6 rue du Barry  
Hôtel De Lassus  
31210 Montrejeau  
05 62 00 79 38  
[contact@sm-garonne-amont.fr](mailto:contact@sm-garonne-amont.fr)



# **NOUS CONTACTER**

## **SITE DE GOURDAN-POLIGNAN (SIÈGE)**

17 avenue de Luchon  
31210 Gourdan-Polignan  
05 61 94 79 50

## **SITE DE MARIGNAC**

2 rue des usines  
31440 Marignac  
05 61 79 00 26

## **SITE DE MOUSTAJON**

7 chemin des Trètes  
31110 Moustajon  
05 61 79 12 90

✉ [secretariat@ccphg.fr](mailto:secretariat@ccphg.fr)

🖱 [cc-pyreneeshautgaronnaises.fr](http://cc-pyreneeshautgaronnaises.fr)